LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL


photo : Gracieuseté Rolfe Miner

LA LÉGION D'HONNEUR POUR ROLFE MINER

Il était un de ceux qui pensaient : « Il vaut mieux combattre là-bas qu'attendre ici.» Rolfe Miner sera décoré ce 26 mai de la Légion d'honneur, la plus haute distinction décernée par la France.

Arrivé en juillet 1944 en Normandie, il a participé à la victoire des Alliés et raconte à ***La Liberté*** son expérience en tant que messager au sein du Corps des transmissions.

11

BE SEXY
READ FRENCH

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 104 N° 8 • 24 AU 30 MAI 2017
SAINT-BONIFACE

MOMENT CHARNIÈRE POUR L'USB



photo : Gavin Boutroy

LA NÉCESSITÉ D'UNE ÉCOLE AUTONOME EN SCIENCES INFIRMIÈRES

L'Université de Saint-Boniface (USB) se retrouve à un moment charnière de son existence. Afin de continuer à offrir ses programmes en Sciences infirmières, son Bureau des gouverneurs devra adopter, le 30 mai, la recommandation de son Sénat qui est de créer une école autonome.

Cette nouvelle entité devra, selon les critères exigés par les deux ordres professionnels qui régissent les programmes d'enseignement dans ce domaine, se doter d'un doyen et développer l'aspect de la recherche de son baccalauréat en Sciences infirmières.

Le vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche, Peter Dorrington (sur la photo), anticipe que le Bureau des gouverneurs enterrinera la recommandation en question. Mais le défi majeur se trouve dans le recrutement de personnel à la fois bilingue et diplômé d'un doctorat en Sciences infirmières.

« Nous avons de très bons professeurs mais aucun n'a un doctorat pour le moment. Nous devrons appuyer ceux et celles qui désirent faire un doctorat. Cela implique de les libérer en partie de leur charge d'enseignement, et fournir un appui financier pour les frais de scolarité. Cela s'inscrit dans une plus grande stratégie de développement d'une culture de recherche. » | **Page 9.**

Citation DE LA SEMAINE

« Si nous avons choisi Winnipeg, c'est parce que c'est une ville en pleine effervescence, dans un endroit formidable et où l'on attend 20 à 30 % de clientèle touristique. »

Sébastien Théberge est le vice-président du groupe Ivanohé Cambridge, gestionnaire du nouvel outlet aux abords de la rue Kenaston, en face d'Ikea. Le groupe québécois a misé sur Winnipeg pour son dynamisme. | **Page 15.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2017 AU



Le SOMMAIRE

Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



NELSON AU MANITOBA

Tu veux venir au Musée pour les droits de la personne avec moi?

Ouais Super! On se retrouve dans 30 minutes devant la statue à l'USB.

Création de Marcien Lemay avec la participation d'Etienne Gaboury.

!?

Pourquoi elle est cachée et toute tordue cette statue ??

Tu as l'air bien songeur Nelson!

Rrr... elle est encore avec quelqu'un...

Salut! Moi, c'est Sarah.

Salut, moi c'est Nelson.

LOU

17

Elle veut dire quoi cette statue?

C'est une image de la vie intérieure de Louis Riel. Celui qui a payé cher de sa personne pour fonder le Manitoba.

Pouquoi il est entre deux murs ?

Je crois que c'est pour montrer comment les Métis de l'époque ont été opprimés et qu'ils ont dû se cacher.

Ah, c'est ça!!

Voilà le musée...

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT



Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



ACTUALITÉS

À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca*** *ou en écrivant à la rédaction* ***la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique À VOUS *la parole* se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Une question de Gouvernance

Madame la rédactrice,

Bien que je n'ai pas participé activement au processus menant à l'Assemblée générale extraordinaire (cafés-rencontres, etc), j'ai suivi de près le travail du Comité de refonte et lu attentivement son rapport ainsi que la réaction du CA de la SFM publiée dans votre journal.

Ayant pratiqué pendant plusieurs décennies dans le domaine de la gouvernance, je n'arrive pas à comprendre comment un CA qui a si fortement critiqué et opposé la presque totalité des recommmandations du Comité de refonte puisse aujourd'hui continuer en poste alors que ses propos et arguments ont été si massivement rejetés par l'Assemblée du 13 mai dernier.

Qu'il s'agisse du secteur public, privé, associatif ou autre, quand un CA perd la confiance du membership qu'il est sensé servir, il ne lui reste qu'un geste honorable à poser et c'est de tirer sa révérence en démissionnant en bloc. De demander et de s'attendre qu'un CA ainsi réfuté passe à l'action pour mettre en vigueur un programme auquel il s'est si fortement opposé est un non-sens.

S'il avait fait preuve d'un peu d'intégrité, le CA actuel de la SFM aurait cédé sa place dès l'AGE à un nouveau CA par intérim qui aurait pu au moins activer le travail de transition avant la réunion annuelle d'octobre.

Je me console en me disant qu'il n'est toujours pas trop tard pour le CA actuel de poser ce geste honorable.

Un lecteur fidèle,

Jean-Paul Gobeil
Le 16 mai 2017

« TROIS VOIX À LA 3 »

Michel Lagacé

Le monde fabuleux du Sénat

Au moment même où le conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine fait preuve de n'avoir aucune connaissance des plus simples notions de gouvernance, le Sénat du Canada démontre qu'il vit lui aussi dans un monde fantaisiste. Deux sénateurs qui font partie du legs de Stephen Harper illustrent ce propos. Lynn Beyak a soulevé un tollé en faisant l'éloge des bienfaits des écoles résidentielles. Son collègue Don Meredith, un pasteur marié, a démissionné après avoir admis qu'il avait eu des rapports sexuels "inappropriés" avec une adolescente de 16 ans.

Pour consolider leur monde imaginaire, les sénateurs viennent de publier un livre de fables illustré, *Les sages hiboux* (1). On y raconte que les animaux de la forêt ont élu un conseil, la Chambre des communes, pour gérer leurs affaires. Mais ces animaux se gouvernent mal. Ils constituent donc un deuxième conseil formé de hiboux, le Sénat, pour "s'assurer que les décisions soient profitables pour tous les animaux." Le tout se passe sous la bienveillante gouverne d'une lionne qui habite de l'autre côté de l'océan.

Si vous voulez offrir quelque instruction utile aux enfants dans votre vie, évitez *Les sages hiboux* parce que vous risqueriez de déformer leur compréhension des règles et des mesures qui assurent le bon fonctionnement d'un organisme. Offrez-leur plutôt des fables qui expliquent la vie. La Fontaine a extrait du lion, du corbeau et du renard des leçons de gouvernance publique et privée beaucoup plus sages que ce que le Sénat a imaginé dans *Les sages hiboux*.

(1) Voir https://sencanada.ca/media/313115/com_bro_kids-brochure-2017-04-28_f_web.pdf

Roger Turenne

Pour le meilleur ou pour le pire, le nouveau chef conservateur sera le reflet de son parti

Dans quelques jours, les résultats de l'interminable course à la chefferie conservatrice seront dévoilés. Même si de nombreux analystes voient Maxime Bernier l'emporter, ils demeurent prudents devant le mode de scrutin alambiqué que s'est donné le parti.

Quatorze noms figurent au bulletin de vote, et les électeurs sont appelés à en choisir jusqu'à dix par ordre de préférence. Avec autant de candidats, les deuxièmes et troisièmes choix auront presque autant d'importance que les premiers. Ce n'est plus un congrès avec plusieurs scrutins. Les ordinateurs s'occuperont du calcul pour en arriver au 50 % requis.

La deuxième particularité du scrutin est le fait que tous les votes ne sont pas d'égale valeur. Cent points sont accordés à chacune des 338 circonscriptions électorales, quel que soit le nombre d'électeurs qui en font partie. Cela veut dire, en pratique, que le vote de l'électeur québécois a six fois plus de poids que celui de l'électeur albertain, étant donné qu'il y a beaucoup moins de membres du parti au Québec.

Ce mode de scrutin oblige des dizaines de milliers d'électeurs à songer sérieusement à l'ordre dans lequel placer les divers candidats et à se renseigner sur les valeurs de ces derniers. Devant un système aussi complexe, les maisons de sondage sont frustrées et les médias ne peuvent couvrir la course aussi facilement qu'avant. Mais comme moyen de se doter d'un chef qui reflète véritablement la volonté des membres, il n'y a pas mieux. Reste à voir ce que produira cette volonté.

Raymond Clément

Bonne idée, mauvais *timing*

Le moment est-il arrivé de construire une ligne de transmission à haute tension transcanadienne? Cliff Cullen, le ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce du Manitoba, croit que oui. Il a proposé l'idée le 8 mai, lors de la conférence du Conseil canadien de l'énergie à Regina.

En développant l'axe Est-Ouest, les provinces qui produisent de l'hydro-électricité, notamment le Manitoba, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario, pourraient contribuer de manière importante à la distribution pancanadienne de l'énergie, en augmentant la fiabilité et la diversité énergétique du réseau national.

Une ligne Est-Ouest pourrait répondre à la demande d'électricité en situations d'urgence, comme lors des tempêtes de verglas dans l'Est canadien. Et en temps normal, les provinces productrices pourraient vendre leur surplus à celles en manque d'électricité.

Pas étonnant que Cliff Cullen souhaite que le Fédéral investisse dans un tel projet. La difficulté est qu'il faudrait investir des milliards $. Seuls le Manitoba, l'Ontario et Terre-Neuve et Labrador sont en faveur de l'idée.

Un deuxième bémol : le prix du gaz naturel. À l'heure actuelle, les consommateurs paient cinq à six cents par kilowattheure (kwh) pour l'électricité produite par les centrales thermiques canadiennes à gaz naturel. Le marché du gaz naturel ne changera pas de sitôt. Alors pourquoi la Saskatchewan et l'Alberta voudraient, par exemple, acheter de l'électricité britanno-colombienne ou manitobaine pour 10 à 15 cents/kwh?

Le rêve de Cliff Cullen est alléchant, mais devra désormais rester en veilleuse.



Le co-éditorial

par **Sophie Gaulin** | la-liberte@la-liberte.mb.ca
et **Bernard Bocquel** | bbocquel@mymts.net

Dans le domaine public un jour, dans le domaine public toujours

Comme le faisait remarquer au début du 20e siècle le célèbre écrivain et penseur français, Paul Valéry : ***une fois publié, un texte n'appartient plus à celui qui l'a écrit***. (1)

Une vérité intemporelle mais qui au début du 21e siècle prend une toute autre dimension.

Au lendemain de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société franco-manitobaine (SFM) a paru sur la page Facebook publique de Jacqueline Blay, intitulée *Histoire du Manitoba français*, « une interprétation historique » des travaux de l'assemblée, venue voter sur les 16 propositions du Comité de refonte.

Son long commentaire, la présidente de la SFM l'a publié sous l'entête : ***Le 13 mai 2017, Le jour où l'Histoire a bégayé***. L'auteure annonçait d'ores et déjà qu'il s'agissait d'une première partie sur les nouveaux arrivants. Une seconde partie sur les jeunes allait suivre. Jacqueline Blay enlevait son commentaire 24 heures plus tard.

Pourquoi ce geste? Alors que les interprétations historiques sont faites pour durer. Quand on dit « interprétation historique », le lecteur est en droit d'attendre un texte mûrement réfléchi. Jacqueline Blay a engagé sa légitimité en tant que présidente et maître d'œuvre de la transition à la SFM, en publiant son texte sur Facebook. En retirant ses propos du domaine public, elle a renoncé à les assumer.

Puisque le rôle du journal est, entre autres, de **tenir les élus responsables de ce qu'ils disent ou écrivent sur quelque plateforme que ce soit**, la rédaction du journal a estimé devoir mettre en lumière le double discours pratiqué par la présidente, comme l'illustre la page 6 de cette édition. D'un côté la lettre officielle envoyée à la rédaction et de l'autre, le texte Facebook de Jacqueline Blay.

De fait, plus que jamais, la présidence de la SFM détient un rôle éminemment politique. Et comme nous aurions tenu responsable tout politicien auteur d'un double discours, il nous incombait de publier ces commentaires. Au nom du principe : dans le domaine public un jour, dans le domaine public toujours.

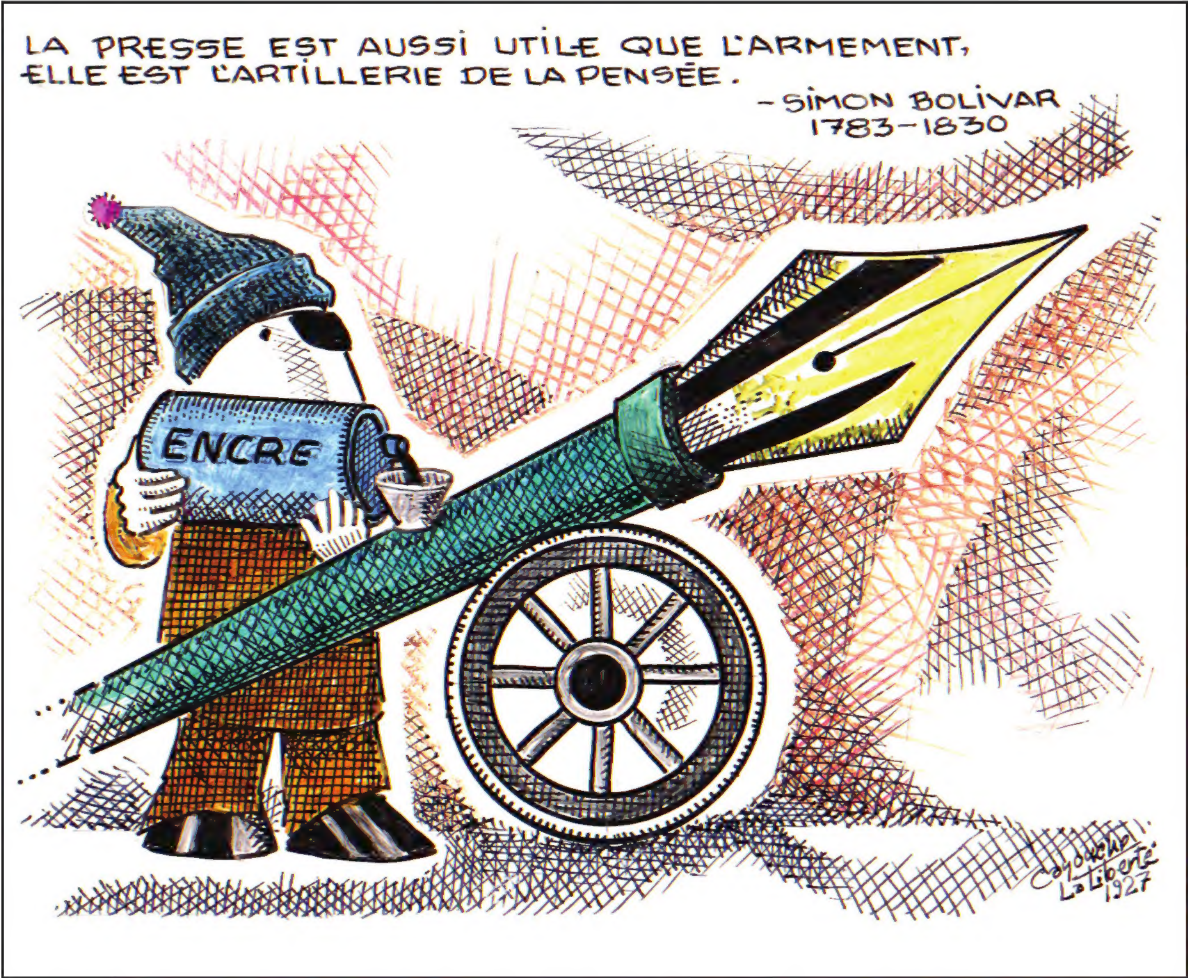
C'est à ce titre que la présidente de la SFM devrait s'interroger sur la différence entre domaine public et sphère privée. Surtout du fait de son rôle de porte-parole.

À l'heure où tout le monde a une opinion, à l'heure où les médias sociaux donnent bien des pouvoirs à ceux et celles qui veulent s'exprimer de façon intempestive, le rôle du journal, et de tout journal sérieux, devient de plus en plus crucial.

L'imprimé qui se rend dans les foyers des abonnés est encore l'une de ces tribunes où l'on se garde une petite gêne, où l'on sait que les écrits ont une portée en raison de leur caractère indélébile. On doit rester conscients de l'impact des mots.

Qu'on ne s'y méprenne pas, l'enjeu n'est pas d'engager une vaine polémique avec la gestionnaire de la page Facebook en question, mais bien de souligner le rôle essentiel du journal dans une démocratie et ce, quel que soit l'élu et le niveau de gouvernement qu'il représente. Une personnalité publique doit avoir conscience des règles du jeu qui régissent l'espace public.

(1) […] *il n'y a pas de vrai sens d'un texte*. Pas d'autorité de l'auteur. Quoi qu'il ait *voulu dire*, il a écrit ce qu'il a écrit. Une fois publié, un texte est comme un appareil dont chacun se peut servir à sa guise et selon ses moyens : il n'est pas sûr que le constructeur en use mieux qu'un autre. (« Au sujet du *Cimetière marin* » [1933], Œ, I, 1507)



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Assurer le rôle des femmes en gouvernance

Madame la rédactrice,

Un évènement historique avait lieu samedi le 13 mai 2017 lorsque la communauté francophone revoyait le fonctionnement de son organisme porte-parole pour envisager les prochaines décennies. On a proposé des amendements aux résolutions rédigées par le comité de refonte et nous nous sommes entendus sur des changements administratifs à apporter qui reflètent davantage l'évolution de la francophonie manitobaine. La grande majorité des gens présents y participaient de bonne foi, ouverts, flexibles pour arriver à une entente dans le respect, dans un contexte démocratique. Quel tour de force de débattre, amender et adopter 16 résolutions dans les délais prévus! Il n'y a rien de parfait, mais c'est un bon début.

Plusieurs espèrent que divers sous-groupes auront l'occasion de se faire entendre et qu'on se souciera de les consulter et d'intégrer leurs voix dans les nouvelles structures. Les femmes, constituant un peu plus de la moitié de la population, ajoutent une perspective particulière lorsque leur proportion approche le tiers d'un caucus ou d'un CA. Nous reconnaissons l'engagement de Mona Audet, directrice générale de l'organisme Pluri-elles qui s'engage à consulter les autres organismes féminins et les femmes de la communauté dans la sélection d'une représentante dans le nouveau CA de la SFM. L'expérience démontre qu'on ne peut pas compter sur les principes de démocratie pour assurer que les femmes, spécifiquement, participent dans des proportions justes et équitables dans la gouvernance des organismes communautaires ou politiques. Il faudra voir comment la composition du nouveau CA évoluera vers une plus grande équité. Sinon, on apportera des recommandations, au besoin.

Et comment assurer que les jeunes se voient représentés dans cette nouvelle structure? De même pour les Métis, les nouveaux-arrivants, les aînés, les gens du rural, etc. Tant mieux qu'il y aura des occasions d'évaluer si les objectifs d'inclusion souhaités seront atteints et des occasions qui permettront d'ajuster le tir.

Dans un esprit d'inclusion accrue, Réseau action femmes invite tous les organismes à faire une analyse différenciée d'après les genres afin d'évaluer si leur conseil d'administration est équitable dans leurs contextes respectifs. Quels obstacles découragent la participation des femmes et des autres regroupements? Quelles stratégies et attitudes les feraient sentir bienvenu.e.s de se présenter et prendre de l'expérience? Qu'on organise des occasions de formations, commençant doucement dans les classes d'écoles, et par des instances compétentes en la matière*, pour filles et garçons, jeunes gens, hommes et femmes afin d'accumuler des compétences en gouvernance qui pourront leur servir tout au cours de leur vie.

Inspirons-nous de l'esprit exprimé dans certains instruments de l'ONU, (l'Organisation des Nations unies) : http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html

- la *Déclaration universelle des droits de l'homme* Les articles suivants sont des plus pertinents: Article 21 (droit de participer dans la vie publique); Article 22 (les droits économiques, sociaux et culturels…); article 26 (droit à l'éducation);

Article 25 affirme :

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales.

- la *Convention (onusienne) pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes*, a été signé et ratifié par le Canada, les provinces et territoires. Ceci nous engage, tous et toutes- et en particulier, les organismes qui bénéficient de subventions des coffres publics - à ce que les programmes, les politiques ainsi que les lois/règlements ne nuisent pas aux femmes, et que s'il y a discrimination, que tous les moyens soient entrepris pour atténuer les iniquités.

Nous sommes invités à nous engager, tous et toutes, dans la mesure du possible dans la gouvernance de notre communauté.

Gisèle Saurette-Roch,
présidente intérimaire
Réseau action femmes MB
Le 17 mai 2017

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Chère communauté francophone du Manitoba (mon amour).

Madame la rédactrice,

J'aimerais faire un retour en arrière et vous raconter mon cheminement et ma relation avec la Société de la francophonie manitobaine (anciennement Société Franco-Manitobaine).

Je reçois un appel de Roxane Dupuis qui me suggère de me présenter au poste de conseillère de la région urbaine au CA de la SFM. Je me suis dit qu'après mon expérience au CA du CJP, j'étais prête à me lancer dans un défi et une aventure comme celle-ci. J'étais prête parce que nous étions en pleins états généraux et j'avais envie de faire une différence et de faire entendre ma voix.

J'ai donc postulé et j'ai gagné mon élection (je n'étais donc pas élue par acclamation). Heureuse et honorée de faire partie de l'histoire de la francophonie manitobaine (parce que j'ai l'impression qu'on en parlera pendant un bout de temps des changements qui se passeront bientôt), j'ai entrepris ma mission. Lorsque j'ai discuté avec Jacques Sacquet du nombre de rencontres, il m'a indiqué que nous allions nous rencontrer "tous les quelques mois". Presque deux ans plus tard, nous en sommes à une ou deux réunions par mois. J'adore! Cela veut dire qu'on avance.

En automne 2016, le CA qui avait entrepris un travail de révision du règlement administratif (un comité dans lequel je siégeais) a décidé de demander à un comité extérieur de faire le travail afin d'assurer un regard externe et leur permettre de consulter les membres pour proposer des changements à la structure de la SFM.

Au printemps 2017, nous avons reçu ces recommandations sous forme de rapport et personnellement, j'ai trouvé plusieurs de ces idées intéressantes.

Lors d'une discussion en CA, nous avons remis en question la démarche du comité. Certaines façons de faire nous ont surpris. Il s'agit quand même d'un travail de longue haleine et le montant d'heures consacrées à rédiger ce rapport est impressionnant et vaut une ovation debout. Je n'aurais jamais pu accomplir ce montant de travail en si peu de temps.

Le samedi 13 mai, nous nous sommes réunis avec au-delà de 200 personnes pour débattre de ces propositions et les adopter. J'avoue que j'ai accueilli à bras ouverts certains amendements et j'ai gardé mes réserves pour ceux que j'envisageais moins possibles.

Ma stratégie de samedi: prendre des notes et voter en fonction des débats que j'ai entendus. Je dois avouer que je préférais m'abstenir lorsque la proposition ne me concernait pas, par exemple, l'indépendance de l'Accueil francophone. Je ne suis pas membre de l'Accueil et je n'y travaille pas, donc je crois que ce n'était pas à moi de voter pour ou contre. Peu importe, mes votes reflétaient mes opinions personnelles sur le sujet. J'imagine qu'avoir voté sur des questions du genre il y a deux ans n'aurait pas fait l'objet d'une observation si détaillée de la part des médias et des analystes. Je me sens un peu privilégiée comme membre du CA, comme si mon vote était plus important qu'un autre...

Quoi qu'il en soit, la communauté de 200+ personnes qui étaient présentes samedi a décidé d'adopter les 16 propositions. Maintenant, le flambeau est de retour du côté du CA qui a maintenant le mandat de mener ces changements à terme. À cinq mois à peine de l'AGA, cela met beaucoup de pain sur la planche! Le CA (notre présidente en fait) a souvent reçu la même question : allez-vous démissionner maintenant que vous êtes illégitime?

Je trouve ça intéressant comme commentaire. Je ne peux parler pour les autres membres du CA, mais il me semble que lorsque j'ai été élue (et non par acclamation), c'était pour un mandat de deux ans. Je n'ai pas l'habitude de lâcher un projet avant de l'avoir complété et je ne commencerai pas aujourd'hui. La norme dans un CA avant une AGA pour en élire un nouveau est de préparer ces élections en créant un comité de nomination. Puisque tous les postes sont soit en élection (ou abolis), nous avons tous l'honneur de pouvoir faire partie de ce comité de nomination. La différence cette année est que nous allons préparer le terrain pour un tout autre genre d'élection.

Ma question est: pourquoi est-ce que je voudrais démissionner lorsque je peux faire partie d'un changement si grand et si excitant que celui-ci? C'est un moment historique! C'est le temps que l'ancien CA puisse mettre à terme un plan de refonte qu'il a mis sur pied. Pourquoi ne voudrais-je pas faire partie de cela?

Est-ce que j'aime me faire dire par un analyste que je ne représente pas les intérêts de ma communauté? Pas plus que n'importe qui d'autre. Est-ce que j'aime voir mon nom dans *La Liberté* suivi de "c'est un non-sens"? Absolument pas. Est-ce que j'aime recevoir un courriel de ma présidente avec un autre lien d'un article ou d'un reportage à notre sujet et hésiter de le lire de peur de me sentir rabaissée encore une fois? Non.

Est-ce que j'aime mon expérience avec la SFM? Plus que toute autre.

Est-ce que j'ai l'intention de continuer à servir la communauté et faire le travail qu'elle nous a demandé de faire? Absolument.

C'est la raison pour laquelle j'ai été élue! Et dire que j'aurai de quoi raconter à mes petits-enfants un jour!

Manitoba, mon amour, si je ne t'avais pas rencontré à l'âge de 11 ans, je n'aurais pas vécu ces belles (et moins belles) expériences. Je serais peut-être une de ces "maudites québécoises" qui a un accent incompréhensible et qui parle trop vite pour mes élèves. Je n'aurais pas eu la chance de siéger dans un CA avec la merveilleuse dame qu'est Jacqueline Blay et je n'aurais pas eu ce baptême politique qu'on vit lorsqu'on siège au CA de la SFM. Je n'aurais pas vu naitre et vivre le projet de loi 6/5. Je n'aurais pas vu la soif des francophones pour une unité et une reconnaissance à parts égales avec les anglophones.

J'attends avec impatience ma prochaine réunion du CA le 22 juin où nous allons mettre en place un plan pour exaucer les souhaits de la francophonie manitobaine.

On se revoit à l'AGA!

Ou bien, si vous voulez célébrer les gens qui ont contribué à la communauté de façon exceptionnelle, au gala du Prix Riel le 25 mai!

Stéphany Halikas
Conseillère, région urbaine
CA de la SFM
Le 17 mai 2017

Ma très chère communauté, c'est le temps, on avance!

Madame la rédactrice,

Le printemps c'est le moment de l'année où la nature reprend vie et des couleurs vives. C'est le temps du renouveau!

J'aimerais commencer par souligner l'excellent travail qui a été fait par le Comité de refonte, c'est l'effort le plus poussé à date pour actualiser et innover la SFM. Je profite par la présente pour exprimer ma profonde reconnaissance et remerciements à Raymond Lafond, Diane Leclercq, Ben Maréga, Raymond Hébert et Mona Audet pour avoir su nous présenter une autre vision de leadership communautaire.

Notre communauté vient de prendre un virage décisif, elle a répondu présente à l'appel de son temps, elle a démontré son courage.

Je m'engage en tant que membre du Conseil d'administration à travailler à la mise en œuvre de toutes les recommandations adoptées en Assemblée. Je serais ouverte à travailler avec quiconque qui souhaite apporter sa contribution pour faciliter cette transition.

Je suis consciente des nombreuses interprétations de l'attitude de notre Conseil d'administration, et je regrette si mon attitude a contribué à présenter une attitude négative du CA alors que ce n'était pas mon intention; j'ai participé avec enthousiasme à l'AGE, j'ai voté en faveur de la grande majorité des propositions et j'ai même proposé des amendements qui avaient été soumis au préalable au Comité de refonte par respect de leur travail.

Je respecte et valorise la diversité d'opinions et la sagesse collective. Je suis extrêmement fière de ma communauté, je crois en elle, je continuerai à y apporter ma contribution aussi longtemps qu'elle aura besoin de moi. C'est le temps, avançons, joignez-vous à moi dans cette nouvelle aventure et travaillons ensemble à la développer et à la solidifier.

Blandine Ngo Tona
Le 18 mai 2017

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Mise à jour des travaux de mise en œuvre des propositions adoptées lors de l'AGE de la Société franco-manitobaine, le 13 mai 2017

Madame la rédactrice,

La Société de la francophonie manitobaine a vu le jour le 13 mai 2017 ! Longue vie à cet organisme porte-parole de tous les francophones du Manitoba !

Par cette lettre, au nom du conseil d'administration de la SFM, je confirme ce qui a été dit immédiatement après la conclusion de l'AGE du 13 mai dernier : le CA mettra en œuvre les propositions votées le 13 mai dernier. Le personnel et le CA ont déjà entamé la réflexion au sujet du plan qui assurera la mise en œuvre de ces propositions.

Ce plan sera communiqué à la communauté dès que le CA l'aura finalisé lors de sa réunion du 22 juin 2017. Dores et déjà, nous nous engageons à rencontrer les intervenants nécessaires et à travailler avec eux pour exécuter les propositions qui doivent être opérationnelles d'ici 12 octobre prochain, date de notre prochaine AGA. De même, nous entamerons les démarches nécessaires pour les propositions qui relèveront du nouveau conseil d'administration.

La plus significative, c'est-à-dire la proposition concernant la composition du nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine, sera mise en chantier dès que nous aurons constitué un calendrier de planification, qui comprendra des consultations avec les organismes et leurs clientèles.

Le règlement administratif de la SFM prévoit qu'au moins 60 jours avant l'AGA, le comité de mise en candidatures doit inviter les membres en règle à soumettre des candidatures pour l'élection du CA. Ce calendrier sera, bien entendu, respecté.

Enfin, nous rappelons que les travaux entourant le Plan stratégique communautaire se poursuivront, comme prévu, avec les organismes.

Nous encourageons nos membres à suivre les divers développements de mise en œuvre du dossier de refonte, qui seront publiés sur notre site internet et dans les réseaux sociaux.

Nous réitérons nos remerciements au comité de refonte pour son travail et aux membres pour avoir participé en si grand nombre le 13 mai dernier. L'avenir de la SFM est entre vos mains et vous en serez les premiers acteurs. Merci.

Jacqueline Blay,
Présidente de la SFM
Le 18 mai 2017

Ce texte est un extrait de la page publique Facebook *Histoire du Manitoba français* de Jacqueline Blay. Il a été retiré par son auteure 24 heures après avoir été publié. *La Liberté* a décidé de le publier en intégralité. Les explications de cette décision à retrouver dans l'éditorial, en page 4 de cette édition.

13 MAI 2017
LE JOUR OÙ L'HISTOIRE A BÉGAYÉ

Première partie… les nouveaux arrivants… nos concitoyens de cœur

On lit souvent que lorsque l'histoire est mal connue, les peuples sont condamnés à la répéter.

Exemple récent : Université de Saint-Boniface, Gymnase Ouest, samedi 13 mai 2017, 9h00 du matin, plus de 200 personnes sont réunies pour se pencher sur 16 propositions issues du rapport du comité de refonte de la SFM.

Remplir un gymnase un beau samedi ensoleillé de mai est déjà tout un exploit, rapidement surpassé par le fait que la foule demeure attentive jusqu'à la toute fin de l'après-midi.

Entre 9h00 et 16h45, ce jour là, la communauté francophone du Manitoba se projette dans l'avenir en 16 propositions, un nouveau nom et une définition multiple de ses membres avec des étiquettes qui vont de secteur, à institution en passant par clientèle. Ce jour là, les étiquettes, ce que la génération montante ne veut plus voir, sont solidement affixées.

Entre ces pôles, une vision de la francophonie émerge : elle sera dorénavant – ou jusqu'à nouvel ordre – organisationnelle, institutionnelle, et/ou sectorielle. Chacun aura son étiquette. Elle montrera sa force aux interlocuteurs gouvernementaux en pointant du doigt le nombre des administrateurs de la SFM : 21.

Lorsque la nouvelle présidence de la SFM ira parler à la ministre, 20 personnes seront dans l'ombre, chacune représentant des employés, un chiffre d'affaires, un secteur, une clientèle ou un organisme. Le 13 mai 2017, les participants ont accepté de croire que le nombre fait la force. Ont-ils raison ? Ont-ils tort ? Réponse dans 5 ans.

Sur place, par contre, lors des travaux du 13 mai 2017, la vision du «nombre, symbole de la force» a fait reculer les progrès enregistrés depuis les États généraux. En effet, l'Accueil francophone dont le rôle principal était d'«augmenter les nombres» se voit placé sous une tutelle humiliante dans le rapport du comité de refonte.

Comme l'a fait remarquer, avec beaucoup de doigté, Wilgis Agossa, lorsqu'on donne une chèvre à son voisin, on ne conserve pas la laisse. Néanmoins, l'assemblée accepte la suggestion et vote en faveur «d'évaluer l'Accueil francophone» (pourquoi, par qui, selon quels critères? On ne le sait pas) et accepte de voir cet organisme, reconnu pour la qualité exceptionnelle de son travail dans tout le Canada, placé sous un conseil d'administration nommé par la SFM.

Libre, mais attaché. Indépendant, mais dépendant.

L'Accueil francophone demeurerait donc cet organisme qui, né sous le toit commun, ne peut pas quitter la maison familiale. Pourquoi? On trouve la réponse dans le comportement du comité de refonte qui n'a jamais consulté la dirigeante de l'Accueil francophone, Bintou Sacko, avant même de lui imposer ce scénario : «On ne voulait pas bouleverser les employés». Mission accomplie, n'est-ce pas?

Aurait-on eu la même délicatesse avec un autre organisme? La réponse, encore une fois, est dans le rapport : 10 pages au sujet de POL, 2 pages et quart au sujet de l'Accueil, y compris les attendus et la proposition. On se garde une petite gêne en ne voulant pas bouleverser pas le personnel.

Pourtant, un peu plus tôt, si l'assemblée avait bien écouté les propos des nouveaux arrivants, elle aurait entendu le son de cloche culturel dans la question suivante : est-il possible de changer «individu» par «nouvel arrivant» lorsqu'il est question de recrutement? Non. Le 13 mai 2017, les «individus» se sont emparés de la raison collective.

Alors, il faut préciser, pour quiconque n'a pas été élevé en binôme anglais-français, qu'un «individu» est celui qui s'introduit chez vous, vous vole votre télé ou autre chose. C'est un malfaiteur et le bon sens veut qu'on ne le recrute pas dans la communauté francophone du Manitoba, mais qu'on recrute plutôt des «personnes».

L'amendement demandant le bannissement de «l'individu» a été défait. Après cette victoire du bilinguisme en français, les membres de l'Accueil francophone n'avaient pas une chance de faire comprendre que leur organisme a les mêmes droits d'autonomie que le CJP ou la Fédération des Aînés, également incubés par la SFM il y a longtemps jadis.

Pourtant, une bonne discussion ouverte à la réalité de leur histoire aurait fait comprendre aux 200 personnes réunies que les nouveaux arrivants viennent de pays anciennement colonisés par la France, qu'il s'agit parfois d'un héritage douloureux, qu'ils parlent notre langue par la force des choses, que lorsqu'on refuse à leurs enfants l'entrée dans les écoles françaises de la DSFM parce que les parents n'ont pas été scolarisés au Canada, on commet une injustice, on pose un geste inique parce qu'on veut «augmenter nos nombres» avec eux, mais que, eux, n'ont pas le même droit de cité plein et entier.

Pourtant, pendant les États généraux de la francophonie manitobaine, les nouveaux arrivants ont été présents à toutes les étapes et ont fourni ample matière à réflexion intelligente et pondérée.

Il est clair qu'on ne devrait pas rester un immigrant aux yeux de sa communauté de choix toute sa vie. Si la communauté francophone du Manitoba veut se placer dans l'avenir avec une attitude positive et des résultats probants, il faut absolument éliminer cette attitude de «tu viens d'ailleurs, tu ne peux pas comprendre».

Lorsque la stratégie de l'agrandissement de l'espace communautaire a vu le jour en 2001, «les nombres» en étaient le vecteur principal. Il fallait «augmenter les nombres», parce que notre communauté perdait du terrain devant l'assimilation. Quinze ans plus tard, nous avons ces nombres, l'infrastructure institutionnelle qui l'accompagne avec la richesse des personnes venues nous rejoindre. La plupart ont sacrifié leur carrière pour s'établir ici, souvent pour donner un avenir à leurs enfants.

Pendant combien d'années allons-nous tenir en tutelle ces personnes qui ont répondu à notre appel? Et pour quelle raison?

Immigrante arrivée en février 1966, et après cinq livres sur l'Histoire du Manitoba français, j'entends encore la question: «et tu viens d'où, toi?» On ne pose jamais la question à ceux et celles qui viennent du Congo, du Sénégal, du Cameroun ou du Maghreb. On sait, d'instinct, la réponse est évidente, n'est-ce pas?

Pour ceux et celles qui ne font aucune différence dans leur cœur et leur quotidien, la question et la discussion autour de la question de la tutelle de l'Accueil francophone a frappé comme une claque. Sans rime, ni raison, cette volonté d'imposer une tutelle a illustré avec beaucoup de relief que cette «diversité» et l'inclusion qui devrait l'accompagner ne sont pas des réalités en ce 13 mai 2017.

Que la proposition ait été amendée par la suite, et avec un recomptage! ne change rien au fait que ces personnes qui, depuis des années, vivent parmi nous, font encore face à des barrières profondément démoralisantes qui isolent et lancent un message troublant.

D'ici peu, l'Accueil sera entre les mains des nouveaux arrivants. Ils ont gagné, de haute lutte, cette semi indépendance le 13 mai dernier. Il y a fort à parier qu'ils sauront prouver au reste de la communauté francophone qu'ils savent se diriger avec autant, sinon davantage, de perspicacité que n'importe qui né dans cette terre manitobaine.

L'Histoire enregistrera que le 13 mai 2017, les «nombres» avaient un nom, un visage, un profond désir d'appartenance et que, lorsqu'ils ont posé des questions pertinentes, les réponses ont été évasives, floues et que, finalement, ils ont gagné leur point, mais pas sans lutte.

Il faut espérer que le prix de l'inclusion ne soit pas aussi exorbitant qu'il a semblé l'être ce jour là et, surtout, que l'inclusion tellement vantée n'ait pas été à sens unique, c'est-à-dire que les nombres aient frappé à la porte de la communauté et que la communauté ait hésité à les laisser entrer, inconditionnellement.

À suivre … avec la question des jeunes, cette relève qui n'en finit pas d'attendre…

Jacqueline Blay

REFONTE DE LA SFM

Les prochaines étapes de la transition

Le nouveau règlement administratif de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) est entré en vigueur dès la clôture de l'assemblée générale extraordinaire, le 13 mai. Jacqueline Blay, présidente du conseil d'administration de la SFM, commente les prochaines étapes et les débats qui entourent la transition de l'organisme.



Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Parmi les obligations qui découlent de l'adoption du nouveau règlement administratif de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), le conseil d'administration doit entreprendre les préparatifs pour l'Assemblée générale annuelle en octobre.

Le règlement administratif, tel qu'indiqué à l'article 16, entre en vigueur à la clôture de l'assemblée où la modification a été adoptée. (1)

L'un des changements les plus exigeants en termes de préparatifs, est la mise en place d'un Comité de mise en candidature pour le conseil d'administration. D'après l'article 13.2 (d) du nouveau règlement administratif de la SFM, le rôle de Comité de mise en candidature est l'un des rôles assumés par le Comité de gouvernance.

Avant l'AGA de la SFM, il incombera au CA d'établir ce Comité de gouvernance qui sera composé de trois administrateurs qui ne siègent pas au Comité exécutif, un avocat, et un comptable professionnel agréé. Ces deux derniers ne seront pas des membres du conseil d'administration.

Au moins 60 jours avant l'AGA, le Comité de mise en candidature devra inviter les membres en règle de la SFM à soumettre des noms. La liste de candidats recommandés devra être publiée au moins 21 jours avant la date le l'AGA.

La SFM doit, entre autres, préparer le premier Forum de la francophonie manitobaine qui précédera l'AGA, et qui verra l'élection des représentants organisationnels sectoriels.

En cette période de transition, *La Liberté* s'est entretenue avec Jacqueline Blay, présidente du conseil d'administration de la SFM. Questions-réponses.

Le Conseil d'administration a une réunion le 22 juin pour finaliser le plan qui assurera la mise en œuvre des propositions. Mais qu'est ce que le CA de la SFM entreprendra entre l'AGE du 13 mai, et la réunion le 22 juin?

Jacqueline Blay : Il faut comprendre qu'il y a du travail à faire. Le premier travail à faire c'est de repasser au complet toute la journée. Ce sont des heures et des heures d'écoute. Et ensuite s'assurer qu'on comprenne bien toutes les propositions qui ont été amendées, pour qu'on puisse les transcrire comme il faut, et travailler là-dessus. Donc il y a des propositions qui demandent une action immédiate, il y en d'autres qui demandent une action plus tard, d'autres qui seront laissées au soin du nouveau conseil d'administration… Ce travail, nous le faisons de façon méticuleuse, et ça prend du temps.

Comment allez-vous préparer le 22 juin? Travaillez-vous en petits comités ou bien autrement?

J. B. : On va faire comme d'habitude. C'est-à-dire que j'ai une réunion hebdomadaire avec le personnel cadre. Nous faisons un plan général avec ce qui doit être fait. Mais nous avons aussi certains évènements qui s'en viennent, comme par exemple les Prix Riel, alors il y a des choses à discuter à ce sujet-là.

Je dois aller à Ottawa, donc il faut préparer cette visite.

Par la suite, il y a d'autres activités, et dans tout ça, il y a du travail opérationnel. Le personnel cadre fait ce qu'il a à faire, c'est-à-dire mettre en œuvre certaines choses, comme par exemple donner les instructions pour changer la page Facebook de la SFM. Je ne suis pas au courant des tout petits détails opérationnels, ce n'est pas mon rôle.

En principe, quelqu'un qui est à la présidence d'un organisme comme celui-ci s'occupe de dossiers « politiques », donc on discute de dossiers politiques.



Archives La Liberté

Jacqueline Blay, présidente de la SFM.

Maintenant en ce qui concerne la préparation du 22 juin, j'imagine qu'au cours des prochains jours, nous aurons des choses à mettre sur l'ordre du jour, comme on le fait d'habitude. Notre processus va continuer comme d'habitude. Je prends des notes, le personnel cadre prend des notes. Ensuite, on s'assoit et on met ça à l'ordre du jour, et on envoie les documents nécessaires au conseil d'administration. À la réunion, nous avons tous la même information et tous la même discussion. C'est ça qui fait, j'ose dire, le succès du conseil d'administration, nous avons l'information en même temps, en personne.

En parlant de CA, quand va se mettre en place le Comité de mise en candidature?

J. B. : Ça, c'est un calendrier qu'on va regarder le 22 juin. Comme j'ai dit, il faut d'abord revoir toute les propositions, tous les amendements, ce qui a été dit, et ensuite, préparer un calendrier.

Qui va faire partie du Comité de mise en candidature?

J. B. : Je ne sais pas. Il va falloir regarder le nouveau règlement qui a été adopté, je ne le connais pas par cœur. Ça va être fait selon les règles. Nous sommes engagés à faire le travail, nous allons le faire.

Le Comité de gouvernance, c'est le Comité de mise en candidature?

J. B. : Oui, il ne faut pas oublier que le Comité de refonte n'a prévu aucun groupe conseiller pour le conseil d'administration actuel. On va appliquer le règlement.

(1) Il en est de même avec les autres propositions. Toutefois, il n'y a pas de dates d'échéance pour la mise en œuvre des propositions, sauf la proposition 16. Certaines propositions : 12, 13, 15 et une partie de la 11, relèveront du nouveau conseil d'administration, qui sera élu à l'automne.

Suite en page 8.

SUITE DE LA PAGE 7

Questions-Réponses sur les actions du CA de la SFM après l'AGE

Propos recueillis par Gavin BOUTROY

Le CA ne s'est pas levé pour applaudir le travail du Comité de refonte à l'AGE. Pouvez-vous nous expliquer cette décision?

Jacqueline Blay : D'abord, moi, je n'étais pas à la table, donc je ne sais pas pourquoi ils l'ont fait. Je sais que ça n'a été ni planifié, ni orchestré, ni même identifié comme étant un geste quelconque. Les membres de notre conseil d'administration ont agi comme membres de la SFM : ils ont droit à la parole, ils ont droit à leurs opinions. Je ne sais pas qui d'autre ne s'est pas levé. Je ne sais pas qui a voté « contre » avec nous, ou s'est abstenu avec nous, ou a voté avec nous.

Nous avons agi comme membres, et oui nous faisons partie du conseil d'administration. Mais il était bien clair au départ, que les membres du conseil d'administration avaient le droit de parole, le droit de geste, et le droit d'expression, parce que c'est aussi leur SFM, dont ils prennent soin depuis deux ans.

C'est eux qui ont estimé qu'il était important que la communauté ait ce dialogue-là, et la conversation qui a eu lieu le 13 mai. Alors nous disons : « Mission accomplie, nous avons parlé ».

Je crois que quand on va chercher s'ils se sont levés, s'ils ne se sont pas levés, s'ils ont applaudi, s'ils n'ont pas applaudi, vraiment… Franchement, ce sont des gens qui ont beaucoup travaillé pour faire arriver cette refonte.

Pourquoi avez-vous enlevé le texte *Le 13 mai 2017, Le jour où l'histoire a bégayé* de votre page Facebook (1)?

J. B. : Il a été enlevé parce qu'il a été mal compris, mal interprété et pour ne pas alimenter une controverse.

C'était un texte personnel, en passant. Je ne l'ai pas écrit en tant que présidente.

Qu'est-ce qui a été mal compris dans ce texte?

J. B. : Il s'agissait d'une interprétation historique. Une interprétation historique du mot « individu ».

Dans ce texte vous annonciez une seconde partie sur les jeunes? Est-ce qu'on peut s'attendre à cette seconde partie?

J. B. : Non.

Quelle sorte de réflexion allait comprendre cette seconde partie?

J. B. : Si je ne veux pas le publier, c'est que je ne veux pas en parler.

Alors, si on va juger l'action du conseil d'administration sur les réseaux sociaux, je suggère qu'on regarde la page Facebook de la SFM, qui a changé son nom, et qui s'appelle maintenant Société de la francophonie manitobaine.

Je suggère qu'on lise la lettre qu'on a envoyée à *La Liberté* et qui énonce le travail pour faire aboutir les propositions votées le 13 mai dernier.

(1) Le texte *Le 13 mai 2017, Le jour où l'histoire a bégayé* est publié dans son intégralité en page 6 de cette édition.

PROGRAMMES DES SCIENCES INFIRMIÈRES À L'USB

La nécessité de créer une entité autonome

Les deux ordres qui régissent l'enseignement des sciences infirmières à l'Université de Saint-Boniface (USB) ont remis en question l'agrément des programmes en ce domaine. La réaction de l'USB amènera des changements fondamentaux à la structure de son École technique et professionnelle.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Le diplôme de deux ans en sciences infirmières et le certificat d'un an en aide en soins de santé sont régis par l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba. Quant au baccalauréat de 4 ans en sciences infirmières, il est régi par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba. Ce sont ces ordres qui accordent ou refusent l'agrément de programmes d'enseignement en sciences infirmières.

Après une évaluation indépendante de ces programmes en 2015-2016, les deux ordres professionnels ont émis d'importantes réserves à l'USB. Ces réserves ont été exprimées en tant que recommandations en février 2016 dans un document confidentiel dont *La Liberté* a eu vent par une source anonyme.

Après 5 ans d'agrément, le statut d'approbation des programmes en sciences infirmières et en santé est passé de l'agrément (qui a une durée maximale de cinq ans) à l'agrément conditionnel début 2016.

Selon l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba, l'agrément conditionnel est accordé lorsqu'un programme « satisfait les exigences de façon substantielle, et peut satisfaire les conditions délimitées dans les recommandations dans un délai raisonnable. Les conditions doivent être satisfaites pour qu'un programme soit agréé. »

L'une des recommandations émise par les deux ordres est la création d'une unité académique avec un poste de doyen, donc une École des sciences infirmières et des études de la santé autonome, avec un statut similaire à celui d'une faculté. Cette modification doit fournir une autonomie adéquate aux programmes en santé, notamment sur le plan de la gestion du personnel et du budget.

Pour le moment, les programmes en sciences infirmières et de la santé sont hébergés par l'École technique et professionnelle (ETP) de l'Université de Saint-Boniface, qui regroupe 12 programmes, dont la gestion du tourisme, et l'Éducation de la jeune enfance. 48 % du budget de l'ETP, soit près de 2,5 millions $, est destiné aux sciences infirmières et à la santé.

Selon l'échéancier de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba, l'École des sciences infirmières et des études de la santé doit être créée avant le 21 juin.

Le Sénat de l'USB qui a l'autorité de recommander la création de tout département, école ou faculté, a émis à la fin avril une recommandation formelle au Bureau des gouverneurs pour la création d'une telle école. Dans une réunion le 30 mai, le Bureau des gouverneurs tranchera sur la question.

Peter Dorrington, le vice-recteur de l'USB s'attend à la création de cette école. « On comprend tous que c'est un moment-clef. Je pense qu'on sait que si on ne va pas dans ce sens, on risque très sérieusement de perdre nos agréments. Sans être certain à 100 %, je serais très surpris si le Bureau des gouverneurs ne créait pas cette école. »



photo : Gavin Boutroy

Peter Dorrington, vice-recteur de l'USB. « On arrive à un stade de maturité. Ce qu'on doit maintenant faire, c'est fonder une assise structurelle pour assurer la pérennité des programmes en sciences infirmières. C'est absolument ça qu'il faut faire. Donc on reçoit bien les recommandations des deux ordres, ça nous permet de mieux avancer. »

En effet, le vice-recteur affirme que satisfaire aux exigences des recommandations des ordres d'infirmières et d'infirmiers a été l'une de ses grandes priorités cette année. L'école a été conçue au cours de la dernière année, « ce qui reste à établir c'est la nature exacte du poste à la tête de l'unité. »

Peter Dorrington explique que la création de l'École des sciences infirmières et de la santé amènera un coût récurrent de 220 000 $, soit une augmentation d'environ 10 % du budget des programmes en sciences infirmières et en santé.

« On a pas eu besoin de déshabiller un autre programme pour ça, nous sommes en bonne posture financière. »

Les recommandations des ordres d'infirmiers et d'infirmières imposent aussi une révision du curriculum. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba, qui régit le bac de 4 ans, demande que l'USB développe également l'aspect recherche du programme.

PLURI-ELLES ET LA DSFM

Pour appuyer les apprenants adultes

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les adultes qui souhaitent obtenir un diplôme du secondaire pourront désormais compléter une partie de leurs études chez Pluri-elles, grâce à une entente signée le 24 mai par l'organisme et la Division scolaire franco-manitobaine.

Pour Mona Audet, la directrice générale de Pluri-elles, il s'agit « d'un partenariat unique ».

« Pluri-elles offre une gamme de cours d'alphabétisation pour adultes. La DSFM a reconnu la valeur de notre travail. Elle a conclu qu'il était mieux de travailler ensemble pour appuyer les apprenants adultes au lieu d'offrir des programmes semblables et de travailler en silo. »

Alain Laberge, le directeur général de la DSFM, voit l'entente comme étant « une reconnaissance de la complémentarité de nos services. »

« On a fait une analyse des services offerts aux adultes dans le cadre de notre planification stratégique. On s'est vite aperçu qu'on pouvait travailler ensemble, avec Pluri-elles.

« Près de 160 adultes suivent des cours du soir au Centre d'apprentissage de la DSFM, situé au Collège Louis-Riel. Mais ils ne peuvent pas suivre des cours de jour comme ils peuvent le faire chez Pluri-elles. Et Pluri-elles peut offrir des cours d'été, ce que la DSFM ne fait pas. »

Résultat : Pluri-elles offrira des cours dans ses locaux à Saint-Boniface aux adultes souhaitant compléter les niveaux un et deux du secondaire. Le Centre d'apprentissage de la DSFM offrira pour sa part une formation pour les niveaux trois et quatre.

Mona Audet élabore : « Nos apprenants pourront suivre des cours durant l'été. Et tous, s'ils le désirent, peuvent compléter des travaux et des tests en ligne, parce que Pluri-elles offre le diplôme d'études générales (DEG) sur Internet. Le DEG est reconnu partout au Canada. »

Près de 80 % des adultes qui suivent des cours d'alphabétisation chez Pluri-elles sont des nouveaux arrivants. « Ce sont des personnes dont le parcours académique a été interrompu, souvent par des évènements politiques dans leur pays d'origine », conclut Mona Audet.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE

Philippe Richer : nouveau président

Élu par acclamation le 17 mai à la présidence de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB), Philippe Richer compte plus que jamais, défendre les intérêts des commerçants du quartier.

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca


photo : Marta Guerrero
Philippe Richer.

Vice-président de la CCFSB depuis deux ans, Philippe Richer, avocat en droit des affaires, réalisera son premier mandat de président à la tête de la chambre de commerce. Élu par acclamation pour un an lors de l'Assemblée générale annuelle, il aura pour tâche de poursuivre le travail de sa prédécesseure, Mona Dupuis. Un de ses travaux sera de renforcer le poids des commerces et entreprises de Saint-Boniface sur l'économie de Winnipeg.

« On voudrait amener les commerçants francophones aux portes des grandes sociétés de la province, et que ces dernières rejoignent notre chambre de commerce. » Dans ce sens, un premier pas encourageant a été observé l'année dernière, lorsqu'Alt Hôtel est devenu membre de la CCFSB et a noué de premiers liens avec plusieurs entreprises bonifaciennes.

L'Assemblée générale annuelle a également voté une nouvelle réglementation, redéfinissant les composantes du Conseil d'administration (CA). Un travail réalisé par le consultant Maurice Therrien.

« Nous voulions limiter la direction du Conseil d'administration à des commerçants. Désormais, seuls deux membres issus d'organisations communautaires sans but lucratif pourront y siéger, les autres devront être en affaires. L'exécutif devra, lui, être uniquement composé de commerçants. » Deux décisions qui entreront en vigueur à la prochaine Assemblée générale annuelle.

Au cours de son mandat d'un an, Philippe Richer sera encadré au conseil exécutif par Mona Dupuis, présidente sortante, Mathieu Manaigre, vice-président, et Youssef Bezzahou, secrétaire-trésorier. Le CA est quant à lui composé d'Ave Dinzey, Daniel Vermette, Faiçal Zellama, Jacques Therrien, Gab-Riel (Pit) Turenne, Joël Vermette, et de Blandine Ngo Tona. L'ensemble des membres ont été élus par acclamation.

72 ANS APRÈS, UN WINNIPÉGOIS SE SOUVIENT DE LA GUERRE

« Il valait mieux combattre là-bas qu'attendre ici »

Arrivé en juillet 1944 en Normandie, Rolfe Miner a participé à la victoire des Alliés dans une Europe dévastée par la guerre. Ce 26 mai, il sera enfin décoré par la France de la Légion d'honneur pour les services rendus au nom de la liberté (1).

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

« Je n'étais qu'un messager. » D'un haussement d'épaules, Arthur « Rolfe » Miner, 93 ans, balaye toute forme d'héroïsme dont on aurait tôt fait de qualifier son engagement. Préférant rendre hommage à ces « autres » qui ont bravé le feu du Débarquement en Normandie et qui, pour certains, n'en sont jamais revenus.

Pourtant, il lui suffit de fermer les yeux pour se revoir, à 18 ans et demi, quitter le domicile familial de la rue Des Meurons, à Winnipeg, pour s'engager auprès des forces canadiennes. C'était en 1942. « Je me suis porté volontaire, parce qu'il y avait cette grande guerre, de l'autre côté. L'Allemagne envahissait tous ces pays, il fallait faire quelque chose. Et il valait mieux aller combattre l'Allemagne là-bas que d'attendre qu'ils viennent ici! »

Ajoutez à cela la promesse de l'aventure et celle, tout aussi incitative en cette époque de Grande Dépression, de gagner 1$ par jour, et voici comment Rolfe, comme plus d'un million de Canadiens, s'est retrouvé engagé dans la Seconde Guerre mondiale.



photo : Gracieuseté Rolfe Miner

Rolfe Miner, second en partant de la gauche sur la photo, sur les chemins de la libération en France.

Arrivé dans le sud de l'Angleterre, il s'est aussitôt investi dans les préparatifs de l'offensive alliée, en tant que messager au sein du Corps des transmissions. Premier objectif, donc : apprendre à piloter une 500 CC Norton, sur laquelle il lui reviendrait de rallier les lignes de front chaque jour depuis le quartier général de la 10e brigade d'infanterie, rattachée à la 4e Division canadienne. « Avant cela, j'étais monté une fois sur une moto. Mais je n'en avais jamais conduit! »

Sans vraiment trop savoir à quoi s'attendre, Rolfe est arrivé sur les côtes de Normandie le 18 juillet 1944. Et si la bataille de Juno Beach était déjà passée, les stigmates de la guerre, eux, étaient encore bien présents. De la poche de Falaise à la prise d'Anvers en Belgique, et jusqu'à la campagne de Hollande, Rolfe Miner se retrouve propulsé dans la grande histoire.

« Je n'avais jamais vu une route aussi dangereuse que la route de Falaise. J'ai vu des populations affamées, qui avaient récupéré toute la viande comestible des chevaux, pour se nourrir. J'ai connu les bombardements, et j'ai même passé une nuit caché sous un tank, avec cinq autres personnes. À y repenser ce n'était peut-être pas la meilleure idée, mais j'ai survécu. »

Jour après jour, Rolfe fait la jonction avec les régiments. « On ne nous disait jamais le type d'information qu'on transportait. Et on n'a jamais demandé. Cela pouvait être des mouvements de troupes, le nombre de morts, de blessés… Tout ce qu'on savait, c'est qu'il fallait rapporter l'information coûte que coûte. Deux de mes amis sont morts là-bas, et encore aujourd'hui, je pense à eux. »

La libération, pour le Manitobain, interviendra en décembre 1945. « Nous avons eu droit à un repas de Noël à bord du Queen Elizabeth qui nous ramenait à la maison. On avait installé un sapin en haut du mât, il n'a pas tenu longtemps! »

Revenu à Winnipeg, Rolfe quittera définitivement l'armée en février 1946.

« Et j'ai fait comme tout le monde, j'ai essayé de gagner ma vie. J'ai travaillé neuf ans pour les chemins de fer, puis j'ai monté mon entreprise de réfrigération. »

Une vie simple, dans cette maison qu'il a construite en 1953 et où il vit depuis avec sa seconde épouse, Gina. Entouré des souvenirs jaunis de cette époque lointaine, de photos en noir et blanc et de cette feutrine sur laquelle sont alignées les médailles. Sur laquelle il faudra bientôt ajouter celle de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, la plus haute distinction honorifique française.

(1) Le 26 mai à la Norwood Legion de Saint-Boniface, le consul honoraire de France à Winnipeg, Bruno Burnichon, remettra les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Arthur « Rolfe » Miner.

« Il a même épousé une Anglaise! »

Elle le regarde en souriant. Le reprend, lorsqu'il s'égare dans les dates. Et le taquine tendrement. Aux côtés de Rolfe, depuis 22 ans, il y a Gina. « C'est le diminutif de Georgina », explique-t-elle avec son léger accent britannique. Rolfe aurait donc ramené l'amour de son passage en Angleterre? « Il a même épousé une Anglaise, oui! Mais on s'est connu au Canada, où j'étais arrivée avec mon premier mari », explique-t-elle. « Nous avons tous les deux eu une vie, avant. Et il s'est trouvé qu'un de mes fils a épousé une des filles de Rolfe. C'est comme cela qu'on s'est rencontrés. Aujourd'hui, cela fait 22 ans que nous sommes mariés. Et le plus drôle, c'est que les enfants sont mariés depuis plus longtemps que nous! »

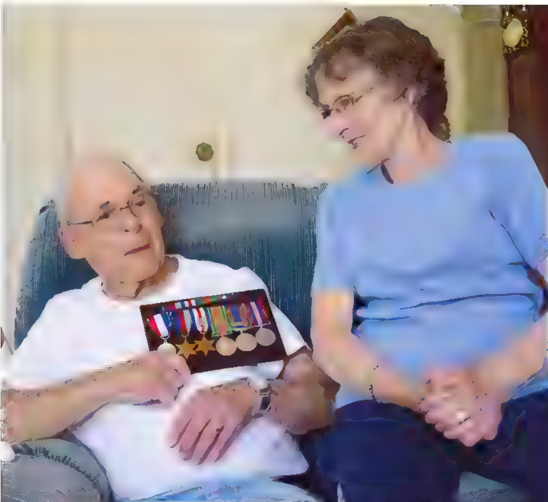


photo : Barbara Gorrand

Rolfe et Gina Miner se sont rencontrés grâce à leurs enfants respectifs.

AU PALMARÈS DES VILLES POUR LES AFFAIRES

Winnipeg à nouveau primée

Cette année encore, Winnipeg figure au palmarès du magazine FDI - *American Cities of The Future* - dans la catégorie *Mid-Sized American Cities of the Future – Business Friendliness*. Selon la Chambre de Commerce de Winnipeg et le World Trade Centre Winnipg, cette distinction est en partie due au bilinguisme et à la compétitivité économique de la ville.

Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

Pour certaines métropoles, ce n'est plus une surprise que de figurer au palmarès du magazine FDI *American Cities of The Future*. Pour d'autres, comme pour la ville de Winnipeg, faire partie des lauréats au même titre que New-York ou Vancouver, c'est une jolie récompense.

Mariette Mulaire, présidente-directrice générale du World Trade Centre Winnipeg l'affirme : « Être dans le top 10 des *Mid-Sized American Cities of the Future*, c'est important et plus qu'encourageant. C'est un indicateur précieux sur lequel peuvent s'appuyer les agents économiques et politiques ». En plus de « rassurer » les potentiels investisseurs, ce classement s'appuie sur nombre de données effectives et sociodémographiques divisées en 5 catégories : le potentiel économique, la force entrepreneuriale, le capital humain et le mode de vie, la rentabilité économique et la connectivité. En tout, pas moins de 428 villes ont été analysées pour conduire à ce résultat.

Mais si Winnipeg brille à la dixième place de la catégorie *Mid-Sized American Cities of the Future - Business Friendliness*, derrière Laval et Surrey, ce n'est pas dû au hasard. « Mais à la diversité », assure Loren Remillard, président-directeur général de la Chambre de Commerce de Winnipeg. Il éclaircit : « Il y a trois raisons majeures qui font de Winnipeg une ville compétitive pour les affaires : la jeunesse, la diversité, et le haut niveau de compétences de nos collaborateurs. C'est ça qui fait notre force de travail ».



photo : Elisabeth Vetter

Mariette Mulaire et Loren Remillard, respectivement présidente-directrice générale du World Trade Centre Winnipeg et de la Chambre de Commerce de Winnipeg, démontrent qu'ici, les affaires peuvent se faire avec le sourire.

Pour Mariette Mulaire, c'est un autre aspect qui séduit de plus en plus les promoteurs : le bilinguisme de la cité manitobaine. « Ça joue sur plusieurs marchés. En plus de ça, nous sommes proactifs, plus compétitifs que d'autres, situe la PDG du World Trade Centre. Au lieu de se comparer à Toronto ou d'autres grandes villes, il faut que nous allions chercher les investisseurs ». En témoigne l'implantation récente de la firme Roquette – entreprise française de transformation d'amidon - au Manitoba, projet d'investissement notable de ce début 2017 (1).

En 2016 déjà, la Ville avait été gratifiée par deux fois par le magazine FDI. N'être mentionné qu'à une seule reprise cette année n'est pourtant pas synonyme d'échec pour Mariette Mulaire. « On ne sait pas ce que les autres ont fait pour s'améliorer. Cela ne signifie pas que nous soyons moins bons : l'important est d'être dans le top 10 ».

Winnipeg serait-elle la ville qui bouge de ce classement? « Assurément », selon Loren Remillard. « Certaines personnes quittent la ville après leurs études et reviennent bien vite à Winnipeg. Car ce n'est pas le lieu qui fait la réussite, c'est la qualité de vie. Et Winnipeg a cela, un confort de vie inégalable. On ne peut pas mettre un prix dessus, mais ça joue définitivement sur le monde des affaires ».

(1) Voir notre édition du 3 mai 2017 : « À la pêche aux entreprises », par Valentin Cueff.

Winnipeg la compétitive

En 2016, si la ville figurait déjà au classement *American Cities of the Future*, elle avait aussi séduit le réseau de cabinets d'audit et de conseil KPMG dans son rapport international sur le coût des entreprises (*KPMG's Guide to International Business Locations Costs)*.

Winnipeg fait figure de leader parmi les villes canadiennes, suivie par Saskatoon, Edmonton et Calgary, en les devançant dans le secteur du numérique, de la recherche et du développement – notamment dans le biomédical -, de la manufacture et des pôles de compétitivité.

L'ARCHITECTURE ET LE SOCIAL

WINNIPEG AFFICHE SES COULEURS

L'accueil chaleureux de Cool Streets

Stéphane Dorge a lancé le projet Cool Streets 2017 en février, avec le soutien chaleureux de l'Office régional de la santé de Winnipeg. Sites d'installations et commanditaires se sont maintenant multipliés. Regard sur un projet qui doit embellir Norwood, Saint-Boniface et Saint-Norbert.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération et des Jeux du Canada 2017 qui ont lieu à Winnipeg du 28 juillet au 13 août, des projets d'embellissement communautaires et d'art public foisonnent dans la ville.

L'un de ces projets est une initiative de Stéphane Dorge, maintenant coordonnateur de Cool Streets 2017. « Cool Streets est un projet artistique communautaire qui célèbre le 150e anniversaire du Canada, les Jeux du Canada, et qui doit lancer une discussion sur l'aménagement de la place publique. »

Les installations d'art public se feront sur 8 sites à Saint-Boniface, Norwood, et Saint-Norbert (voir l'encadré). Le coût du projet est d'environ 15 000 $ en honoraires et matériaux d'artistes.

« Les 15 000 $ ont été récoltés en trois mois!, s'exclame Stéphane Dorge. Je dois chaleureusement remercier nos commanditaires : les Jeux du Canada 2017, La Maison des artistes visuels francophones, le World Trade Centre Winnipeg, Norwood Grove Biz, Provencher Biz, ATS Traffic, Tourisme Riel, Green Action Center et l'Office régional de la santé de Winnipeg. »

La firme ATS Traffic s'est engagée à gérer la circulation lors des installations des œuvres d'art, car le projet doit suivre les mêmes normes en matière de gestion de circulation qu'un projet de construction.

Stéphane Dorge expliqe comment l'idée de Cool Streets est née. « Quand je voyageais, je voyais des belles installations d'art public un peu partout dans les grandes villes du monde. Je me suis dit, comment donner un meilleur accueil aux touristes ici à Winnipeg?

« J'ai travaillé presque 10 ans dans la construction et j'ai suivi le programme génie et architecture au Collège Red River. Les gens ne sont pas forcément des passionnés de l'urbanisme comme moi, mais ce projet est une façon d'attirer le regard sur la ville. Cool Streets est censé avoir un impact sur la qualité de vie pour améliorer Winnipeg. »



photo : Gavin Boutroy

Stéphane Dorge, coordonnateur de Cool Streets 2017. Ravi, puisqu'un huitième site pour l'installation d'art public a été approuvé. Ce huitième site, bien plus grand que les autres, est situé à Saint-Norbert. Il fait 5 000 pieds carrés. Les sept autres sites font au total 7 000 pieds carrés.

Le désir de Stéphane Dorge d'enjoliver Winnipeg est accompagné par un souci très pratique : la sécurité. « Au croisement de Taché et Marion, il y a eu 8 piétons blessés de 2009 à 2014. Dans les deux derniers mois, il y a eu deux autres blessés. Ces installations visent donc aussi à améliorer le tempérament des gens sur les routes, par exemple, la réduction de l'avenue de la Cathédrale de 4,5 à 2 voies va ralentir un peu la circulation.

« Dans certains cas, la ville a dit que ce genre de changement était trop dangereux pour la sécurité piétonne. Alors les installations se sont plus concentrées sur le côté artistique que la sécurité. Le côté artistique et la sécurité publique ont le même but : améliorer la qualité de vie.

« C'est un projet atypique, mais la ville y est très ouverte. On attend les soumissions des artistes pour l'approbation finale. »

La période des soumissions de projets à Cool Streets 2017 est ouverte jusqu'au 29 mai. L'installation des projets sélectionnés se fera le weekend du 18 juin.

8 sites d'art éphémère

Le projet Cool Streets 2017 prévoit des installations d'art public sur 8 sites. Le passage piéton de l'intersection de la Provencher et de la rue Aulneau doit être enjolivé avec de la peinture ou un autre médium bi-dimensionnel, ainsi que les intersections de la Taché et de la Provencher, de la Taché et de la Marion, et de la Pembina et Bison Drive.

Avec des matériaux temporaires, le bêton devant le 160 Marion doit être transformé en installation artistique célébrant la lutte pour le bilinguisme au Manitoba et la fameuse contravention de Georges Forest.

À l'intersection de la rue Aulneau et l'avenue de la Cathédrale, du côté de l'Université de Saint-Boniface, l'avenue de la Cathédrale doit être réduite de 4,5 voies à 2 voies avec une installation d'art éphémère, de même qu'au passage piéton devant le 187 avenue de la Cathédrale.

Au 231 Marion, il y aura une peinture murale célébrant l'histoire de Saint-Boniface.

EMPLOIS ET AVIS

MANITOBA MUSEUM

Le Musée du Manitoba
est à la recherche d'un(e)

Communicateur(trice) scientifique (Animateur(trice) Planétarium/Galerie de Science)

Visitez notre page
www.manitobamuseum.ca
pour plus de détails.

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Orthopédagogue
Contrat permanent 100 %
Centre scolaire Léo-Rémillard

Dale Normandeau, directeur
Centre scolaire Léo-Rémillard
Tél. : 204-256-2831
Date limite : le 30 mai 2017

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein** :

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

au centre de services à Saint-Adolphe

L'agent(e), services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements :
www.caisse.biz/fr/carrieres/

Caisse
Groupe Financier

Cabinet Corner

OFFRE D'EMPLOI
DESIGNER D'ARMOIRE

Cabinet Corner est une entreprise motivante à la recherche d'un(e) consultant(e) avec expérience en design pour rejoindre notre famille.

Le/la consultant(e) en design développera une relation avec les clients en ce qui concerne les besoins de leurs armoires.

Qualités recherchées :

- excellent service à la clientèle;
- forte ethique de travail et fiabilité;
- parle couramment le français et l'anglais;
- travaille bien en équipe;
- attentif aux détails;
- minimum de 3 ans d'expérience dans l'industrie;
- disponible les samedis.

Prière de faire parvenir votre demande par courriel à
service@cabinetcornerwpg.com

Les petites grenouilles

POSTE - Éducateur(trice) en jeune enfance
Niveau II ou III en jeune enfance est un atout

(Poste permanent, temps plein)

Qualités requises pour le poste :

- aimer travailler en équipe!
- avoir une attitude positive et ouverte!
- aimer jouer avec les enfants et les soutenir dans leur développement!
- capable d'interagir avec les familles du centre!
- vouloir appuyer la communauté!

Salaire : selon l'expérience et l'échelle établie par le centre.

Entrée en fonction : à discuter.

Date limite pour candidature : jusqu'à ce que le poste soit comblé.

Veuillez acheminer votre curriculum vitae à :
Chantal Tackaberry, directrice générale
C.P. 156, 377, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R2H 0X9
cenpg@mts.net

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.

Accueil francophone

L'Accueil francophone recherche des candidatures pour son camp d'été:

Période du contrat : 5 juin au 5 août

Assistant(e) coordination camp d'été

Responsabilités

- Aider le coordonnateur et l'agent de projet dans la préparation des deux camps d'été de l'Accueil francophone
- Aider dans la coordination des sorties et différentes activiytés,
- Aider le coordonnateur au niveau de la logistique,
- Assister le coordonnateur et l'agent de projet tout au long de la tenue du camp d'été,
- S'assurer de la mise en place de tous les éléments nécessaires au bon déroulement du camp d'été,
- Aider à la supervision des participants lors des différentes activités.

Qualifications

- Avoir un diplôme du secondaire,
- Être dynamique,
- Aimer travailler avec les jeunes et les adolescents,
- Avoir de l'entregent, posséder un bon sens de l'organisation, être débrouillard, avoir un bon esprit d'équipe

Conditions d'embauche

- Être disponible sur toute la période du contrat
- Être disponible de travailler des heures supplémentaires, (ou bien des heures à l'extérieur des heures de bureau).

Entrée en fonction : 5 juin 2017
Prière d'envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation par courrier postal ou électronique au plus tard le **30 mai 2017** à l'attention de :

Bintou Sacko
Gestionnaire
Accueil francophone du Manitoba
420 rue Des Meurons – Unité 104
Saint-Boniface (MB) R2H 2N9
bsacko@sfm.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui présentent leurs candidatures. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.
NOTE : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme.

Centre du patrimoine

Le Centre du patrimoine
est à la recherche de candidatures pour combler le poste de :

ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

L'assistant(e) administratif(ive) du Centre du patrimoine assure un rôle central dans le service au public tant pour les demandes de recherche que pour l'orientation des chercheurs. Cette personne travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel; elle a des compétences variées dans le domaine du service à la clientèle et dans l'usage de divers programmes informatiques. Cette personne aime travailler dans un environnement où les activités de recherche portant sur la francophonie manitobaine sont variées et nombreuses.

Description de tâches :

- répondre aux demandes du public en recherche généalogique y compris pour la preuve d'ascendance métisse;
- gérer les demandes de recherche généalogique dans le système de gestion en place;
- assurer le suivi aux demandes de recherche généalogique et travailler en collaboration avec les généalogistes;
- assurer certaines tâches en gestion financière;
- entrer les données de descriptions d'archives;
- accueillir les chercheurs;
- gérer les documents.

Compétences requises :

1. capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
2. aptitude à travailler dans le domaine du service à la clientèle;
3. maîtrise des deux langues officielles tant à l'oral qu'à l'écrit;
4. maîtrise des programmes de Microsoft Office;
5. la connaissance de logiciels de base de données est un atout.

Le(la) candidat(e) recherché(e) fait preuve d'un sens de l'organisation et d'intérêt pour l'histoire de l'Ouest canadien.

Charge de travail : Du 19 juin 2017 au 31 mars 2018; 40 heures par semaine.

Terme du contrat : possibilité de renouvellement en 2018-2019

Rémunération et avantages sociaux : selon les taux établis par l'organisme.

Faites parvenir votre demande **avant le 5 juin 2017** à :

Candidatures
Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

ÉCONOMIE

UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 200 M$

La vente à prix cassé, ça paye

Le géant de l'immobilier Ivanhoé Cambridge, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, est le gestionnaire du nouveau centre commercial ouvert à l'ouest de Winnipeg. Un emplacement stratégique pour les investisseurs, qui en trois semaines d'exploitation ont déjà dépassé les projections les plus optimistes.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Le 3 mai dernier, dès minuit, les premiers impatients campaient déjà devant le tout nouveau centre commercial Outlet Collection Winnipeg. À la plus grande joie de Pascale Rocher : « Et à l'ouverture officielle à 10 heures, plus de 3 000 personnes attendaient devant les portes », se souvient encore la responsable marketing et tourisme du site. Oui, tourisme. Car ce centre commercial d'un nouveau genre pour la ville veut être un atout touristique pour le Manitoba. Avec en attractions principales, des prix d'usine, des marques inédites pour la province et une atmosphère « industrielle chic ».

Et ça fonctionne. Au cours de la première semaine, plus de 100 000 personnes sont venues visiter l'Outlet Collection. Et même si certains emplacements sont encore vides, les commerçants installés ont dépassé leurs prévisions de ventes.

Plus surprenant encore, les organisateurs de circuits d'autobus ont été parmi les premiers à se montrer hautement intéressés : « Nous avons eu un bus de l'Ontario, et d'autres demandes du Dakota du Nord (États-Unis). Les Américains sont particulièrement attirés par un taux de change avantageux pour eux », ajoute Pascale Rocher.

Capter en partie l'exode commercial vers Grand Forks (Dakota du Nord) : voilà déjà un objectif rempli, pour le gestionnaire et co-propriétaire du centre commercial, Ivanhoé Cambridge. La filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec n'a en effet rien laissé au hasard en choisissant d'investir au Manitoba. Proximité de l'aéroport, du parc Assiniboine, des axes routiers, tout a été étudié, comme l'explique Sébastien Théberge, vice-président du groupe Ivanhoé Cambridge chargé des affaires publiques et des relations avec les médias : « Il y a quelques années, nous avons décidé de renforcer notre portefeuille mondial de centres commerciaux. Particulièrement sur le marché canadien, où nous avons voulu évoluer vers des produits spécifiques, en décidant d'investir dans des centres super-régionaux au travers de deux types d'enseignes.



photo : Barbara Gorrand

Pascale Rocher, la responsable marketing et tourisme du nouveau centre commercial ouvert début mai à Winnipeg.

« Les premiers sont des « mills », de très grands formats de type nord-américain. Et les seconds sont les « outlets », une niche de marché en forte croissance, pour lesquels notre signature est le grand soin apporté à l'expérience architecturale proposée. Nous avons ouvert notre premier « outlet » à Niagara-on-the-Lake, et le second est celui de Winnipeg.

« Et si nous avons choisi Winnipeg, c'est parce que c'est une ville en pleine effervescence, dans un endroit formidable, et où effectivement on attend 20 à 30 % de clientèle touristique. Une clientèle qui vient d'autres provinces voisines comme des États-Unis, y compris lorsque le dollar est à parité, grâce à la qualité des produits que nous proposons. Cette dynamique est une stratégie gagnant-gagnant, pour nous comme pour la ville. »

Le groupe québécois a-t-il été sensible aux sirènes francophones d'une province qui revendique son bilinguisme comme marque de fabrique? « Pour être honnête, le facteur linguistique n'est pas notre premier facteur d'investissement », précise Sébastien Théberge, rappelant qu'avant d'avoir été racheté par la Caisse de dépôt et placement du Québec, Ivanhoé était une corporation anglo-québéquoise.

« En revanche le facteur multiculturel est pour nous une force. Quelle que soit l'implantation, nous nous attachons à faire bénéficier les groupes communautaires de la ville où nous nous établissons. Nous n'imposons rien, mais nous essayons de faciliter ce développement sur-mesure. Comme à Vancouver, où nous avons mis en valeur la culture autochtone puisque nous sommes sur des terres autochtones. Ou à Niagara, où nous avons mis en valeur la richesse du terroir viticole. »

À Winnipeg, cette incitation semble déjà porter ses fruits : Pascale Rocher, la responsable marketing, arrivée d'Australie il y a 4 ans, a choisi de profiter de cette opportunité pour demander à son employeur de bénéficier de cours de français.

100 boutiques, 1300 emplois créés

Les travaux du nouveau centre commercial, d'une superficie de 570 000 pieds carrés, ont démarré le 25 septembre 2015.

L'investissement de plus de 200 millions $ est partagé entre trois propriétaires et promoteurs, Ivanhoé Cambridge, Forster Projects et Harvard Developments.

À terme, 100 boutiques se partageront l'espace, entre magasins à prix d'usine et détaillants traditionnels, faisant la part belle aux grandes marques internationales comme aux initiatives locales.

1 300 personnes sont employées sur place, sans compter les 400 emplois générés par la seule construction.

Sudoku

PROBLÈME N° 554

		5		6	1		3	4
	6		5	3		1		8
4	3			2			7	
			8					9
9	2	7						5
6				9			4	
			1	4		6		3
		6	3			4	5	2
					5			7

RÉPONSE DU N° 553

1	9	3	4	2	7	5	6	8
4	2	8	3	5	6	9	1	7
7	5	6	1	9	8	3	2	4
3	8	4	7	6	5	2	9	1
6	1	9	2	8	3	7	4	5
2	7	5	9	4	1	8	3	6
9	6	1	8	7	2	4	5	3
8	3	2	5	1	4	6	7	9
5	4	7	6	3	9	1	8	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Vous souvenez-vous dans la cour d'école des vantards qui devaient toujours avoir connu pire ou fait mieux que les autres? Moi, je pourrais en nommer quelques-uns. Normalement, ce genre d'attitude disparait avec la maturité. Mais, il semble y avoir des exceptions : mon collègue Norbert, par exemple. Il est incroyable! L'un de nous s'est fracturé une jambe? Lui s'est déjà fracturé les deux jambes! Un autre a attrapé un brochet de quinze livres? Il en a attrapé un de vingt livres! Un autre encore a couru un mille en dix minutes? Lui, il l'a couru en neuf minutes! Évidemment, il s'assure de faire des affirmations impossibles à vérifier. L'autre jour, au dîner, j'ai décidé de le prendre à son propre jeu. J'ai dit : « Parfois, je suis menteur. » Tout de suite, Norbert n'a pas pu s'empêcher de dire : « Oh! moi, je suis toujours ment... » Il est alors devenu rouge comme une écrevisse et a déguerpi en prétextant une tâche urgente. C'est drôle, depuis ce jour-là, on entend moins Norbert se vanter.

Comme l'a dit mon collègue Raymond :

Pauvre Norbert! Je pense qu'il a pris offense du fait que tu aies anéanti complètement sa passion pour la vantardise.

Le français de Raymond est-il aussi bon que son commentaire? Voyez la réponse à la page 22.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Je vous laisse sur cette devinette :

Savez-vous pourquoi les vantards ont toujours bonne haleine?

Parce qu'ils « menthes » beaucoup.

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 923

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2										■		
3		■						■				
4						■						
5	■								■			
6							■					
7		■										
8					■						■	
9				■								■
10			■							■		
11					■							
12									■			

HORIZONTALEMENT

1- Petit objet de peu de valeur.
2- Remplacé une chose nouvelle. – Conjonction.
3- Prêtes serment. – Imbécile.
4- Changement brusque dans la température. – Pénibles.
5- Manières de chasser. – Venus au monde.
6- Qui a plusieurs couleurs mélangées. – Mammifère domestique.
7- Rend joyeux.
8- Prince troyen. – Individu facile à tromper.
9- Possessif. – Dissipa les craintes.
10- Pronom familier. – Bourrée. – Doublée.
11- Cri de joie. – Pavement.
12- Rentre en possession. – Venus au monde.

VERTICALEMENT

1- Division d'un fleuve. – Fromage anglais, au lait de vache.
2- Gamme. – Ville de Belgique. – Qui n'a pas encore été traitée.
3- Insultées. – Vieux oui.
4- Se couvre de petits nuages blancs et pommelés. – Défunt depuis peu.
5- Divisés en burelles. – Dieu solaire.
6- En forme d'œuf. – Lion passant et non rampant.
7- Réside. – Type, gars.
8- Personnel. – Louche.
9- Montagne de Grèce. – Conforme aux rites.
10- Déclarer sans effet. – Espace de temps.
11- Doigt. – Personne parfaite.
12- Urgentes. – De naissance.

RÉPONSES DU N° 922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	H	E	V	E	M	E	N	T	■	S
2	M	O	U	L	I	N	A	S	■	A	P	I
3	B	L	I	N	D	A	I	■	E	I	R	E
4	A	L	L	E	E	■	R	O	N	R	O	N
5	S	A	I	■	L	A	E	N	N	E	C	■
6	S	T	E	L	L	I	T	E	S	■	U	R
7	A	E	R	I	E	N	■	S	■	P	R	E
8	D	R	■	M	■	E	R	I	G	E	A	S
9	R	A	V	I	S	E	■	M	A	R	T	I
10	I	L	O	T	E	■	P	E	R	I	E	S
11	C	E	L	E	R	I	S	■	E	M	U	T
12	E	S	T	R	A	P	A	S	S	E	R	A

CULTUREL

25e Festival des vidéastes du Manitoba

Le rêve canadien à portée d'objectif

Pour ses 25 ans, et les 150 ans de la Confédération du Canada, le Festival des vidéastes du Manitoba (FVM) a invité ses élèves à exprimer leur rêve canadien, au travers de la caméra. Des courts-métrages seront dévoilés le jeudi 25 mai, à l'Université de Saint-Boniface (1). Gros plan sur un festival aux multiples objectifs.


Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca


photo : Gracieuseté Festival des vidéastes du Manitoba
Ici en plein tournage, l'équipe du Collège Béliveau dévoilera sa vision du rêve canadien dans son court métrage jeudi soir, à l'Université Saint-Boniface.

Au Manitoba, le cinéma a sa place. Qu'ils soient hollywoodiens ou amateurs, dans les quartiers de Winnipeg ou les cours d'écoles, les tournages fleurissent au creux de la plaine manitobaine. Enraciné depuis 25 ans dans le paysage provincial, le Festival des vidéastes du Manitoba fait chaque année émerger de jeunes pousses du 7e Art.

Pour Alexandre Quesnel, trésorier et organisateur du festival, ce rendez-vous est au premier plan, initiatique. « Le but c'est d'immerger les jeunes dans les arts visuels, en leur permettant de s'exprimer librement et d'être créatifs, dans la langue française. » En tournée dans toutes les écoles qui souhaitent participer au festival, de la 8e à la 12e année, les formateurs accompagnent les élèves pendant trois à quatre jours, pour faire découvrir et initier les élèves à l'audiovisuel.

De la théorie au montage final, en passant par l'écriture du scénario, ces apprentis vidéastes réalisent en autonomie leur propre court-métrage, de cinq minutes maximum. Piloté par un noyau d'élèves, le projet touche en réalité très souvent l'ensemble de l'école.

« Les acteurs, les figurants, la réalisation des décors, de la musique. Le film implique toujours beaucoup de classes et d'élèves. Tous ne sont pas forcés de participer au projet, on demande juste à ceux qui veulent s'impliquer. Mais plus le film avance et plus d'élèves ont envie d'y participer. »

Pour cette double année anniversaire, le festival leur a proposé de prendre l'angle du rêve canadien. « Le but est de voir comment ils perçoivent ce rêve canadien. La création est totalement libre, mais reste sous le parapluie de ce thème principal. »

Comme pour son homologue Freeze Frame, le FVM se déplace jusque dans les établissements ruraux pour éveiller au cinéma, mais aussi voir émerger parfois certaines passions.

« Ces quelques jours font souvent naître des vocations. Il y a une liste incroyable de personnes passées par ce festival qui ont poursuivi dans le domaine de l'audiovisuel, que ce soit dans la vidéo, la musique, ou les autres arts qui touchent à la création vidéo. D'ailleurs aujourd'hui, certains de nos formateurs sont passés par le festival. »

Jeudi 25 mai, 17 courts-métrages de 15 écoles manitobaines seront projetés sur l'écran de la salle Martial-Caron de l'Université de Saint-Boniface. 12 prix collectifs seront remis tout au long de la soirée. Public et jury pourront alors, peut-être, assister aux premiers pas de futurs professionnels de l'audiovisuel.

(1) La soirée de gala a lieu le jeudi 25 mai à 19 h, à la salle Martial-Caron de l'Université de Saint-Boniface. Les portes ouvrent à partir de 18 h 30. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Une soirée qui célèbre les 25 ans du festival

Pour marquer les 25 ans du Festival des vidéastes du Manitoba, les organisateurs ont préparé une soirée spéciale, en évoquant l'histoire et l'identité du festival. Pour l'occasion, en partenariat avec Ici Radio-Canada, quatre capsules vidéo ont été réalisées. L'une d'elle évoquera notamment l'évolution de la vidéo à travers les formations proposées par le festival, grâce aux témoignages d'anciens participants, enseignants et formateurs.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX FÊTE 50 ANS DE SOLIDARITÉ

Rassembler pour l'humanité

L'organisme de solidarité Développement et Paix existe depuis 1967. Pour fêter ce 50e anniversaire comme il se doit, Rachelle Rocque et l'équipe du Bureau du Manitoba organisent le 27 mai un concert pour célébrer, rassembler, toujours dans un esprit de partage et de générosité. (1)

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

En août 2016, Développement et Paix, l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique du Canada, lançait les célébrations de son 50e anniversaire à l'échelle nationale, et ce pour un an. Pour Rachelle Rocque, animatrice régionale pour le Bureau du Manitoba, il était naturellement important de célébrer aussi dans notre province. « On veut que les gens dansent, que toutes les générations soient mélangées, mais également toutes les cultures. Nous sommes rattachés à l'Église catholique, certes, mais cette fête est absolument ouverte à tous. Peu importe la foi. »

Pour ceux qui ne connaissent pas l'organisme, Développement et Paix a pour mission de défendre la justice sociale et de favoriser le développement et la dignité humaine, en partenariat avec des organismes locaux. Que ce soit au Moyen-Orient, en Amérique du Sud ou en Afrique, leur cause est internationale. Rachelle Rocque coordonne les activités du Manitoba depuis février. « On vise à éduquer sur la justice sociale. Depuis deux ans, on se focalise sur la situation des femmes dans le monde, organisant de plus grosses campagnes pour cette cause. Il est beau de voir de plus en plus de jeunes engagés avec nous. »

La solidarité étant la raison de vivre de Développement et Paix, une bonne cause motive cet évènement. Les fonds prélevés lors de cette soirée seront donnés à des organismes partenaires pour venir en aide aux crises humanitaires au Soudan du Sud, au Nigéria et en Somalie. « Cette approche est plus respectable selon moi, car nous ne voulons pas nous imposer en prétendant connaître exactement les besoins de chacun. Nous préférons faire notre don et plutôt laisser les organismes sur place prendre eux-mêmes les devants.

« Une partie de l'argent reviendra aux artistes, qui sont notre plus grosse dépense pour l'évènement. Mais, étant un organisme à but non-lucratif, nous ne voulons pas que le prix d'entrée soit un frein pour le public. » C'est pourquoi un prix réduit est proposé pour les étudiants, les aînés, ainsi qu'à chaque personne qui ne pourrait se permettre de payer plus. Aucune justification ne sera demandée.

Le concert sera animé par trois groupes d'artistes : The Bahatizz, Trio Bembe et Marco Castillo and Brazilian Beats. Apportant respectivement des échos de la République démocratique du Congo, de l'Amérique latine et du Brésil, ces trois groupes représentent la diversité, valeur essentielle aux yeux de Rachelle Rocque. « Cette variété musicale est représentative de notre population. On veut encourager les gens à se réunir, discuter et partager. On veut que tout le monde se sente accueilli. J'aimerais aussi voir des gens du rural et beaucoup de nouveaux visages. »



photo : Morgane Lemée
Rachelle Rocque, animatrice pour Développement et Paix au Manitoba depuis février 2017.

Myriam Dupuis et Jason Cegayle seront les deux maîtres de cérémonie bilingues de la soirée, à l'image du bilinguisme et de l'aspect international de Développement et Paix.

---

(1) Concert à 20 h au West End Cultural Centre, 586 Ellice avenue, Winnipeg. Les portes ouvrent à 19 h 15. Billets disponibles au West End Cultural Centre (également le soir même), au Bureau de Développement et Paix, 151 avenue de la Cathédrale, Winnipeg ou au 204-231-2848. Prix des billets : 20 $ adultes, 10 $ étudiants, aînés et prix de solidarité, 5 $ pour les enfants de moins de 12 ans. Pour plus d'information, contacter Rachelle Rocque : rrocque@devp.org.

SPORT

LE SOCCER FRANCOPHONE NE RESTE PAS SUR LA TOUCHE

Les Bleus perdurent

Dans un pays où le hockey et le baseball font loi, certains irréductibles continuent de taper dans la balle d'une toute autre discipline. Les Bleus, l'équipe de soccer francophone de Winnipeg, continue à faire perdurer l'histoire de ce sport.

Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

L'histoire du soccer francophone, à Winnipeg, c'est un peu l'histoire de la francophonie. Certains le soulignent, certains l'affirment. Certains, quant à eux, le défendent. À l'image d'Erwan Bouchaud, membre fondateur de l'équipe Les Bleus, celle même qui vient de refermer ses bancs au recrutement pour la saison. Lui a pris la suite d'une lignée bien implantée de francophones mordus du ballon rond, l'Association des Footballeurs Francophones (AFF). Il signifie : « Si l'AFF s'est créée avec des francophones d'ici, les Bleus se sont créés avec des francophones d'ailleurs. Mais au final, notre objectif était le même ».

En effet. Des Brésiliens, des Maghrébins, des Franco-Manitobains aussi, des Belges ont composé ces équipes multiculturelles qui ont fait la genèse du soccer d'ici. Toute une poignée de passionnés qui continuent de taper dans la balle de cette discipline qui semble ne pas avoir droit de cité face au hockey ou au baseball.

Si ce sont maintenant Les Bleus, seule équipe francophone de la ligue, la genèse est à vrai dire plus ancienne. Tout commence avec l'Association des Footballeurs Francophones (AFF), dans les années 1980. En 1983 plus précisément.

Soutenue par une bande d'amis – dont Michel Chartier et Philippe Leclercq -, le noyau dur, l'AFF chaussait ses crampons. L'un des anciens membres et chef des contenus à Radio-Canada, Patrick Rey, était l'un deux. Il résume les motivations qui ont mené à la création de cette équipe : « À part le hockey, il n'y avait pas beaucoup de possibilité à l'époque. Le sport en français n'existait presque pas. Alors, jouer au foot en français, c'était pour nous se donner une chance de parler la langue. »



photo : Gracieuseté Les Bleus

Patrick Rey et Emmanuel Pérez, membres de l'équipe de soccer Les Bleus, ont déjà rejoint le terrain.

Avec le temps, plusieurs joueurs se joignent à eux. Le noyau porte ses fruits et l'équipe devient reflet de la diversité manitobaine. « L'objectif de l'AFF était d'inclure tout le monde, assure Patrick Rey, qu'on soit anglophone, qu'on vienne de la campagne ou d'ailleurs. Nous n'étions pas très habiles avec le ballon, mais nous étions une équipe très soudée! »

Avec les années, pourtant, le ballon perd de la vitesse. Jusqu'à la disparition totale de l'AFF, vendue et dissoute en 2005. C'était sans compter sur quelques mordus du soccer, irréductibles du jeu. En 2010, l'esprit du soccer renaît à travers eux et Les Bleus sortaient la première fois sur le terrain. Quelques anciens de l'AFF, des étudiants, des professeurs. Des gars avec l'envie. Et un peu de ballon.

À l'origine de cette équipe si bien nommée, il y a une tête. Celle d'Erwan Bouchaud, appuyé par Emmanuel Pérez. Lui non plus n'a pas voulu s'essayer au football américain ou au baseball. Ne sachant que faire, il a monté son propre projet. Cherchant les sponsors, les sportifs. En tout, et depuis la première saison en 2010, ce sont 2/3 de francophones qui composent l'équipe. Erwan Bouchaud précise : « Oui nous le faisons pour le sport, pour la francophonie aussi. Mais surtout pour la camaraderie. Ce noyau d'anciens, c'est ça qui fait la beauté de l'affaire ».

À présent en 6e division de la Manitoba Major Soccer League, l'équipe se défend bien. 20 à 25 joueurs, de tous âges – entre 20 et 44 ans – et de tous niveaux la constituent chaque année. Les anciens, les nouveaux, et ceux de passage pour quelques foulées. Erwan Bouchaud situe « cette année, nous avons eu encore plus d'intérêt pour le recrutement, avec une grande majorité de francophiles. On ne cherche pas à jouer avec des stars. On cherche à ce que tout le monde joue et à ce que notre niveau de jeu soit homogène. » Pour eux comme pour les autres, souhaitons que le ballon ne cesse de rouler.





DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

PETITE ENFANCE
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
www.desledebut.ca

ÉDUCATION
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
www.pself.ca

MUSIQUE
La coalition pour l'éducation en musique
www.musicmakesus.ca/fr/

Faites de la musique
www.faitesdelamusique.ca/bienfaits/

Les 2e années de Pointe-des-Chênes offrent un puits à l'Inde

Solidarité – Apprentissages – Sciences



Les élèves de 7e année ont aidé ceux de 2e année à planter des tomates et des citrouilles.

À l'École Pointe-des-Chênes, les enfants apprennent la solidarité dès le plus jeune âge. Dans les classes de 2e année de Ginette Lagimodière et de Kayla Desmarais, les élèves travaillent depuis l'automne sur un projet qui permettra la construction d'un puits en Inde.

Ginette Lagimodière a eu cette idée après un voyage de son fils. « J'essaye toujours de créer des liens entre ma vie et les élèves. Mon fils était en Inde à ce moment-là. Je me suis demandé : comment aider les communautés qui n'ont pas d'eau potable? Au départ, je voulais cibler le Manitoba, mais j'ai pensé que c'était trop intense pour la 2e année. Le but est vraiment d'éveiller leur sens d'entraide. »

> ***« On va faire un puits pour que les gens en Inde puissent boire de l'eau propre. »***
>
> Milènne Legal, 2e année.

L'enseignante s'est finalement arrêté sur des prélèvements de fonds pour construire un puits en Inde. « Nous avons décidé que les 2e années allaient récolter de l'argent pour le puits. En décembre, nous avons fait des muffins avec les élèves et des parents, que nous avons ensuite vendus. Plus récemment, les petits ont planté des tomates et des citrouilles avec les 7e années. Nous allons les vendre lors du concert de l'école le 7 juin. Notre objectif est de récolter 600 $. »

Ce projet permet aux élèves de relier les enseignements de la salle de classe au monde qui les entoure. « En 2e année, on étudie l'eau en sciences naturelles. Je trouvais intéressant de mettre dans leurs têtes que tous leurs efforts ont un but concret. Je leur mentionne informellement qu'on est choyé ici, pour développer leur conscience. J'en profite aussi pour leur apprendre comment filtrer l'eau sale. »

Milènne Legal, en 2e année, a réalisé l'importance du projet. « On a fait à manger pour avoir de l'argent. On a aussi planté des tomates et des citrouilles. Madame Ginette nous montrait comment planter et comment arroser pour faire grandir les plantes. On va faire un puits pour que les gens en Inde puissent boire de l'eau propre. » Quinton Meilleur, également en 2e année, ajoute : « C'est important pour ne pas qu'ils soient malades. »

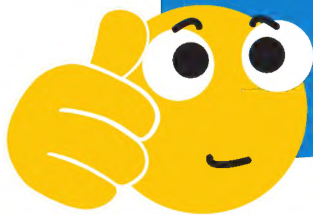
À l'issue d'une année de travail autour du puits, les enfants ont acquis une grande connaissance. « Pour faire un puits, il y a besoin de faire un trou profond », dit Quinton. Milènne précise : « On doit mettre du métal au fond pour ne pas que l'eau aille ailleurs. Ensuite, on fait un cercle en brique et on met un toit. Ma partie préférée, c'est quand on baisse la corde et qu'on remonte l'eau. »



Célébrons nos succès!

Félicitations à Danielle Vermette et Kaylee Dixon de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste pour leur deuxième place au championnat provincial de badminton de la Manitoba High Schools Athletic Association, organisé à Brandon les 5 et 6 mai. Elles se sont inclinées en finale contre l'équipe de Fort Richmond Collegiate.

Programmation et pédagogie culturelles



Tout au long de l'année scolaire, les élèves de la 5e à la 8e année des écoles de la DSFM participent à des camps en construction identitaire. Offerts dans un environnement francophone riche et authentique, les camps portent sur une thématique spécifique auxquelles sont rattachées des activités variées, des temps de réflexion, des discussions et différents apprentissages, le tout en s'amusant en français.

Lumière sur l'École Roméo-Dallaire

Cubes d'énergie : les élèves de Roméo-Dallaire relèvent le défi

Santé – Bien-être – Activité



Les 1re années de Nicole Desmarais suivent la vidéo avec attention pour reproduire les mouvements parfaitement.

À l'automne 2016, l'équipe de la Tournée du Grand défi Pierre Lavoie est passée à l'École Roméo-Dallaire. L'organisme québécois, qui fait la promotion d'habitudes de vie saines, a laissé une marque durable sur le personnel et les élèves.

Tout au long de l'année, les enseignants de l'École Roméo-Dallaire ont proposé des activités aux élèves autour de grands thèmes mensuels ou bimensuels. Claire Gillies enseigne en 5e année. « Nous avons eu le thème de l'amitié. Nous avons aussi exploré le thème vivre en harmonie, avec une emphase sur la musique et les habiletés sociales. »

« Les cubes d'énergies, c'est amusant pour être en forme, et ça encourage les enfants à faire de l'exercice. »

Madeleine Danais, 5e année.

Pour les mois de mai et juin, le thème choisi est vivre en santé. « Nous avons lancé aux élèves le défi des cubes d'énergie, qui se déroule du 1er au 29 mai. Un cube d'énergie représente 15 minutes d'activité physique pour une personne. En juin, je pense que nous nous concentrerons davantage sur l'alimentation. »

Toutes les classes, de la maternelle à la 8e année, travaillent pour atteindre l'objectif fixé de 3 200 cubes d'énergie. « Nous essayons de faire un cube d'énergie par classe tous les jours. Les activités dépendent des classes. On a fait de la zumba et de la danse, des jeux organisés dehors, du saut à la corde. C'est vraiment pour faire bouger les enfants et rassembler la communauté scolaire. »

Après deux semaines, l'école avait déjà atteint 1 800 cubes d'énergie. « Les enfants sont très impliqués et très motivés. Ils prennent beaucoup de plaisir à faire ces activités. On sait que l'activité physique est importante chez les jeunes. Ils en ont besoin et ça leur fait du bien. Une fois qu'ils ont dépensé cette énergie, ils ont plus de facilité à se concentrer. »

Sur l'heure du diner, l'école propose également un club de course. « Les élèves courent pendant 30 minutes autour de l'école. Des parents bénévoles encadrent l'activité. » Les enfants ont aussi reçu un carnet au début du défi pour compter les cubes d'énergie qu'ils font chez eux ou pendant des activités extra-scolaires. « À la fin du mois, nous réunirons tous les carnets et feront un tirage au sort pour faire gagner des prix aux élèves. »

Pour Madeleine Danais, en 5e année, ce projet est une excellente idée. « Je fais de la zumba, de l'escrime, du softball, et de la course. Ça représente beaucoup de cubes d'énergie. C'est amusant pour être en forme, et ça nous encourage à faire de l'exercice. »

Elliot Perreault, son camarade de classe, acquiesce. « Je joue au hockey et au soccer pour me divertir et parfois je fais du tennis avec mes frères. Les cubes d'énergie donnent un but pour faire de l'activité. Le sport, c'est bon pour la santé et c'est amusant. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Inscriptions JMCA,
Du 15 au 26 mai.

Dansons ensemble,
25 mai,
Centre communautaire
de Saint-Norbert.

Camp Fendez le bois,
7e et 8e années,
5 au 7 juin,
Cedarwood.

Championnats divisionnaires d'athlétisme,
7e et 8e années,
7 juin,
Université du Manitoba.

LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 31 mai à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

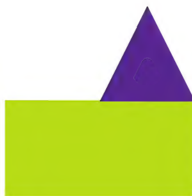
Fin des classes,
29 juin.

Journée d'administration,
congé pour tous les élèves,
30 juin.

SOIRÉE DES RETRAITÉS DE LA DSFM

Le jeudi 1er juin 2017.





COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Pauvre Norbert! Je pense que le fait que tu aies **anéanti** sa passion pour la vantardise **l'a choqué** ou **l'a froissé**.

L'expression *prendre offense* est un calque de *to take offense*.

Anéantir complètement est un pléonasme.

COMMUNAUTAIRE

NÉCROLOGIE

Robertine Hince



Paisiblement à l'âge de 89 ans, Mme Robertine Hince est décédée le lundi 15 mai 2017, à la Villa Youville à Sainte-Anne, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Gilbert (Denise), Irène, Pauline (Roland), Anne (Jean-Marc), Maurice (Charlotte), Lucille (Gilles), Claude, Marc (Gisèle), Jeannette (Paul) et une bru Evelyne; 23 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil trois frères, Paul, Edouard (Yvonne) et René (Edmée); une sœur Agnès Roy; belles-sœurs et beaux-frères, Simone, Aline, Paul, Jeanne et Henri (Cécile); de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Elle fut précédée par deux fils, Robert et Jean; un petit-fils Rhéal Chaput; ses parents Jean et Mélanie (née Bourgeois) Gosselin; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Marie-Jeanne (Omer), Eugénie (René), Denise, Célestin, Lévis, Agathe, Pascal, Adèle (Albert), Marie (Marcel), Denise (Luc), Louis et Joseph.

Les prières ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba, le jeudi 18 mai 2017 à 19 h. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Claude le vendredi 19 mai 2017; l'éloge et visionnement à partir de 10 h 30 suivi de la messe funéraire présidé par Mgr Roger Bazin.

Plutôt que des fleurs, des dons peuvent être fait à la Fondation canadienne du cancer du sein du Manitoba, 1, avenue Wesley, Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam de Notre-Dame, au Manitoba. Téléphone 204-248-2201ou 1-888-400-2326. www.afh.ca

PORTES OUVERTES À MONTCALM

Une journée pour sensibiliser

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Pour célébrer la semaine nationale des travaux publics, du 21 au 27 mai, la municipalité de Montcalm a organisé un barbecue et des portes ouvertes. Tenu le 23 mai, l'évènement avait pour but de sensibiliser le public au secteur omniprésent, mais souvent invisible, des travaux publics.

Les bureaux de la Municipalité rurale (MR) de Montcalm, à Saint-Jean-Baptiste, ont vu défiler les élèves de la maternelle à la 8e année de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, Candice Bergen, la députée fédérale de Portage-Lisgar, et Ted Falk, député fédéral de Provencher, lors des premières portes ouvertes annuelles des travaux publics.

Katherine Roy, la chef adjointe de l'administration de la MR de Montcalm, explique le pourquoi de cet évènement. « Les portes ouvertes aident les résidents à remarquer l'importance des travaux publics, qui passent souvent inaperçus.

« Notre département des travaux publics s'occupe, entre autres, de l'entretien et de la construction des routes, des sentiers, de la circulation d'eau potable, des égouts, et, il aide à maintenir une belle apparence pour notre communauté. Ce département s'occupe aussi de l'entretien des fossés, pour s'assurer que l'eau s'écoule des champs, c'est très important car nous avons beaucoup d'agriculteurs dans la municipalité. »

La semaine nationale des travaux publics est organisée par l'association canadienne des travaux publics. L'organisme porte-parole pour le secteur de l'infrastructure et des services communautaires publics, compte 2 250 membres à travers le Canada.

Chad Buhlin, le directeur des travaux publics de la MR de Montcalm, a été invité à siéger sur le conseil d'administration de la division manitobaine de l'association canadienne des travaux publics au début 2017. Il explique qu'il cherche à donner une voix au domaine des travaux publics ruraux.

« Il y a un manque de visibilité à tous les niveaux pour les travaux publics dans les municipalités rurales comme Montcalm. Je suis l'unique membre du CA issu du rural, je vais donc essayer de soulever les problèmes de municipalités comme la nôtre. Les travaux publics ne sont pas juste une question pour les villes.

« À notre dernière réunion, par exemple, j'ai soulevé la question de l'écoulement de l'eau des champs et de l'entretien des fossés. Je veux aussi attirer l'attention sur la question du durcissement des routes de gravier. Vaporiser des produits chimiques sur une route de gravier est une manière de l'améliorer qui est beaucoup plus économique et facile d'entretien que la recouvrir d'asphalte. »

Et à Katherine Roy de conclure : « les portes ouvertes annuelles des travaux publics doit aussi démonter ce à quoi les taxes et les impôts sont destinés ».

L'IMPACT D'UNE CAMPAGNE DE COLLECTE DE FONDS RÉUSSIE

Wildlife Haven déménagera en novembre

Le centre de réhabilitation animale Wildlife Haven, situé à Île-des-Chênes, emménagera tout probablement au début de novembre sur son nouveau terrain, pour continuer sa mission de guérir les animaux blessés.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Roger Perron, sur le quai du futur centre de réhabilitation animale Wildlife Haven à Île-des-Chênes, dont l'ouverture est prévue pour l'automne.

Roger Perron est le gérant de projets pour Wildlife Haven. Il s'occupe notamment de la construction du nouveau centre de réhabilitation animale, ainsi que l'aménagement de son terrain, situé sur un terrain de 18 acres qui appartient à la TransCanada Pipeline Ltée, aux abords d'Île-des-Chênes.

Il est également responsable, depuis 2014, de la campagne de collecte de fonds qui assure la réalisation du projet.

« Quand on a lancé notre campagne, notre objectif était d'atteindre les 2,5 millions $. On a déjà amassé 1,9 million $. C'est encourageant, mais depuis le début des travaux de construction, il a fallu réviser notre cible à 2,7 millions $. On compte sur l'appui du public pour traverser la ligne d'arrivée. »

Les travaux au nouveau site de Wildlife Haven ont été entamés en septembre 2015, l'organisme à but non lucratif ayant signé en 2014 deux baux de 25 ans chacun avec la TransCanada Pipeline. À l'heure actuelle, le grand édifice de 9 600 pieds carrés qui abritera l'hôpital animalier, le centre d'éducation et les bureaux administratifs de l'organisme a déjà été construit. Un enclos de 30 par 40 pieds, qui permettra aux oiseaux migratoires blessés à hiverner, a également été érigé.

Roger Perron fait remarquer que les travaux à l'intérieur des édifices « ne font que commencer ». « Le béton a été coulé le 26 avril. Une fois opérationnel, le nouveau Wildlife Haven sera très écologique. Tous les édifices seront chauffés à l'énergie géothermique. Le système de tuyaux a déjà été installé dans les planchers. Nos murs sont isolés de béton mousse. Et le grenier est muni d'isolant ayant un facteur de R70. »

Fondé en 1984, Wildlife Haven accueille et guérit environ 2 000 animaux à tous les ans. L'organisme a d'abord été situé à la Station de recherche de l'Université du Manitoba, à Glenlea. En 2008, le centre de réhabilitation animale s'est établi dans une étable de la famille Van Gorp d'Île-des-Chênes.

« Ce n'était pas un endroit propice aux visites du public, note Roger Perron. Par contre, le nouvel emplacement a le potentiel de devenir une destination touristique. Notre but est d'offrir une expérience unique aux visiteurs, différente à celles du Centre Fort Whyte et du Marais Oak Hammock.

« En visitant notre centre éducatif, les gens pourront se renseigner sur la faune manitobaine. Nous avons aussi un verger et une recréation de la prairie à son état sauvage, pour mieux comprendre la flore des plaines. Les visiteurs pourront aussi contempler les canards et les bernaches qui se rétablissent dans la lagune qu'on a déjà été installée. Il y a un quai, duquel les gens pourront observer les animaux ou encore faire de la pêche. »

En attendant l'ouverture du Wildlife Haven, la collecte de fonds se poursuit, grâce en partie grâce à des dons de corporations comme TransCanada Pipeline Ltée. Depuis novembre 2014, l'entreprise a donné 650 000 $ à l'organisme.

Autres sources de financement : des fondations comme la Gordon and Patricia Gray Animal Welfare Foundation (50 000 $ sur cinq ans) et la Richardson Foundation (10 % des fonds collectés par Wildlife Haven, pour un maximum de 250 000 $).

Roger Perron fait remarquer que « le Fédéral a également attribué 100 000 $ pour les édifices et 50 000 $ pour l'aménagement du terrain, pour qu'il soit accessibles aux personnes en situation de handicap ».

« Et le public a été très généreux. Le 30 avril, plus de 800 personnes ont visité le nouveau site lors de notre journée portes ouvertes. On a reçu presque 100 000 $ en dons. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES